"Paraît depuis 1913"
Tirage: 12,000
LA LIBERTÉ
Vol. 69 No 20 SAINT-BONIFACE, vendredi 3 septembre 1982



La rentrée au Collège Louis-Riel: 523 inscrits

Le nombre d'inscriptions au nouveau Collège Louis-Riel a quelque peu dépassé les attentes de l'administration de l'école: à 16h00 mardi, quelque 523 étudiants étaient inscrits au secondaire français de la division scolaire de Saint-Boniface.

Au cours de l'été, le déménagement du Collège de Saint-Boniface s'est effectué. Environ 500 mètres séparent l'ancienne et la nouvelle maison d'éducation qui depuis le 19e siècle est le plus important secondaire de l'Ouest canadien.

Le déménagement s'est fait dans le cadre d'une réorganisation des écoles dans Saint-Boniface.

Au sommaire

La nomination de Maurice Sala annulée

L'avenir de l'adjoint est incertain

C'est cette semaine que les commissaires de la rivière Seine se pencheront sur l'avenir du poste d'adjoint au directeur général de la division. Les avocats de la commission scolaire étudient depuis jeudi dernier le jugement de la Cour du banc de la Reine annulant la nomination de Maurice Sala.

Le juge Deniset a été clair: Maurice Sala a donné sa démission en tant que commissaire d'écoles le 3 juin -elle a été acceptée le 15 juin- après avoir été embauché comme adjoint au directeur le 31 mai. Il se trouvait donc en conflit d'intérêt, ayant pu influencer directement ses collègues jusqu'au 15 juin. La loi scolaire ne permet pas aux commissaires d'accepter de travail rémunérateur pour la division scolaire.

Maurice Sala a donc perdu son pari: il n'est plus commissaire d'écoles, il a quitté son poste d'éducateur dans Hanover et il vient de perdre sa nomination au titre d'adjoint à M. Jean Beaumont, après avoir occupé le poste une vingtaine de jours.

Les parents francophones de la division, selon leur porte-parole, la Fédération provinciale des comités de parents, sont satisfaits des résultats des poursuites entamées par l'Association des enseignants de la Seine et la puissante "Manitoba Teacher's Society". Lors d'une réunion des commissaires tenue en juin dernier, les 16 directeurs de la division ont indiqué à l'unanimité leur opposition à l'embauche de Maurice Sala.

Pourquoi? Parce qu'ils ont jugé que la personne qui serait responsable de leur offrir un leadership dans le domaine de l'éducation doit d'abord se mériter leur respect, ce dont M. Sala ne jouit évidemment pas. On lui aurait refusé sa permanence dans la division en 1978.

Le conflit d'intérêt disparu

C'est sur cette question que pourrait se fonder une nouvelle contestation de la nomination de Maurice Sala au même poste. Car il en est question. Interrogé à la suite du jugement de jeudi dernier, le président de la commission scolaire, M. Roland Lavallée, a déclaré qu'il trouvait M. Sala compétent puisqu'il l'avait déjà embauché une fois. Et le conflit d'intérêt est maintenant disparu...

Pour le moment, les commissaires, à l'aide de leur conseiller juridique, étudient le jugement Deniset pour déterminer s'il y a lieu d'interjeter un appel. M. Lavallée a indiqué que la commission scolaire allait se réunir le plus tôt possible pour régler la question. On évoque même la possibilité de ne pas ouvrir le poste puisque la loi scolaire ne prévoit pas l'embauche d'un adjoint au directeur.

De son côté, Maurice Sala ne sait pas encore s'il poserait sa candidature si le poste était affiché une deuxième fois. Il s'est contenté d'indiquer qu'il y réfléchirait sérieusement. Pour le moment, il se dit très occupé par les affaires de ses entreprises commerciales...

Jean-Pierre DUBÉ



(Photo gracieuseté d'ENTREPARENTHÈSES)
Les parents et les éducateurs de la division se sont exprimés lors d'une réunion publique le 21 juin à Sainte-Anne-des-Chênes.

OPINION

À la santé des trafiquants!

À l'heure où vous lirez ces lignes, il sera trop tard pour refaire vos stocks de boissons alcoolisées puisque les prix auront augmenté - sauté jusqu'aux nues serait plus juste- à votre régie préférée le 1er septembre. Mais il ne faut pas s'en faire, vous aurez l'occasion de vous rattraper avant les prochaines augmentations, annuelles il va sans dire.

Il ne suffit plus de dire que le prix des alcools a monté de 60 pour cent en 30 mois: il faut plutôt tenter de saisir la gymnastique fiscale qu'exécutent nos gouvernements pour brouiller notre vision des profits tirés ainsi de nos besoins -passagers- de se rendre la vie un peu plus agréable.

À compter du premier septembre, voici un peu comment notre société de la Couronne s'y prendra pour nous vendre une bouteille de whisky à 12$10 la bouteille d'un trois quart de litre: la régie donne 1$80 au distillateur, onze cents pour le transport, 2$42 en impôts fédéraux, 51 cents pour la taxe de vente fédérale, 1$10 à la taxe de vente provinciale, et elle garde 6$16 de profits. *. Voilà!

D'abord pour les impôts fédéraux... Ils sont calculés à partir des augmentations annuelles du prix des alcools vendues partout au Canada, soit 15 pour cent pour cette année. Ensuite, on inclut cet impôt pour déterminer le montant de la taxe fédérale de vente. Ainsi le fédéral taxe ses propres impôts. Ottawa distillera de la sorte quarante pour cent de la hausse de cette semaine.

Là où ils ne le permettent à personne

C'est donc la province qui s'accapare la part de l'ivrogne avec le profit de 60 pour cent de l'augmentation. Elle ajoute une surcharge de 127 pour cent pour ses frais d'opération - Vive l'entreprise publique - et sur le total de cette surcharge, le prix de base et les taxes diverses du fédéral, elle impose sa taxe de vente. Bref, elle taxe ses propres impôts et ceux d'Ottawa!

Le secret du cocktail, c'est que toutes ces taxes dépassent largement le taux d'inflation et permettent à nos gouvernements de faire des profits là où ils ne le permettent à personne. Imaginez-vous que, pour arriver à vendre moins cher, les petites entreprises illégales dans le commerce des alcools pourraient limiter leurs profits à environ mille pour cent... Avis aux chômeurs...

Comme solution, on pourra toujours refuser de payer de l'impôt sur de revenu si l'on est bon buveur, ou tout simplement réduire sa consommation d'alcool si l'on en trouve le courage, ou bien se mettre à fumer. Et espérer que la possession d'herbes fines reste illégale: imaginez ce que les gouvernements feraient comme profit en trafiquant?

Jean-Pierre DUBÉ

* Les chiffres ont été fournis dans "Province is the chief liquor price villain" de Val Werier, "Winnipeg Free Press", samedi 28 août 1982.

Les Va-nu-pieds à CKSB

C'est la semaine dernière dans les studios de Radio-Canada à Winnipeg qu'ont eu lieu les enregistrements pour la réalisation radiophonique du célèbre roman de la Franco-Manitobaine Madeleine Laroche, Les Va-nu-pieds.

Célèbre roman parce que avant sa publication par les Editions des Plaines en 1981, le texte des Va-nu-pieds, à partir du 22 mars 1979, a été publié sous forme de roman-feuilleton dans l'unique hebdo de langue française au Manitoba, **LA LIBERTÉ**

C'est donc avec plaisir que **LA LIBERTÉ** souligne cette nouvelle étape dans la diffusion de cette oeuvre manitobaine.

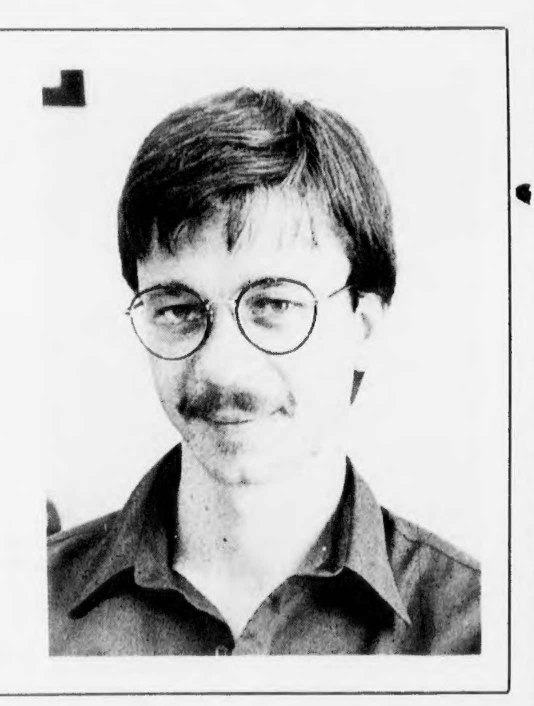
Le radio-roman sera diffusé en cinq épisodes semble-t-il en octobre sur les ondes de CKSB. L'adaptation est signée Jean-Louis Hébert, tandis que la réalisation a été confiée à Louise Couture. Voici la liste des comédiens du Cercle Molière qui ont participé à l'enregistrement: Jean-Pierre Regnier (Yves), Pierrette Cormier (Jennie), Janic Hébert (France), Laurette Rouillard (Mme Delafond), Marcel Gauthier (le Père), Gilles Fort et Christian Molgat (les petits garçons), Irène Mahé (la Mère), Vincent Dureault (Bouffard), Denise Lécuyer (Isabelle), Armand Laflèche (Golden) et Léo Rémillard, le narrateur. On dit que le projet est en train de prendre des dimentions inattendues... En effet, le roman pourrait en raison de cette visibilité qu'on lui donne, prendre sa place dans le curriculum scolaire au Manitoba

L'oeuvre de Madeleine Laroche traite des difficultés que rencontrent les membres d'une famille d'immigrants bretons à leur arrivée au pays. Mme Laroche est née au Canada de parents bretons. Elle habite Otterburne.



Sur la photo, on reconnaît Léo Remillard, Laurette Rouillard, Denise Lécuyer, Louise Couture, Pierrette Cormier et Irène Mahé.

Jean-Pierre DUBÉ nommé rédacteur en chef



C'est avec plaisir que la société éditrice, Presse-Ouest Limitée annonce la nomination de M. Jean-Pierre Dubé au poste de rédacteur en chef du journal **LA LIBERTÉ** à compter du 1er septembre 1982.

Reporter à Radio-Canada, journaliste à **LA LIBERTÉ,** et tout dernièrement, directeur par intérim de l'unique hebdomadaire francophone au Manitoba, M. Dubé apporte à sa nouvelle fonction, l'expérience et les compétences nécessaires à la production d'un hebdomadaire de qualité.

En plus de voir à l'administration du journal, le nouveau rédacteur en chef dirigera la production de l'hebdo et signera, comme par le passé, des articles et des analyses toujours pertinentes à la francophonie manitobaine.

Le Conseil souhaite à M. Dubé tout le succès pour continuer à faire de **LA LIBERTÉ** un journal de qualité, toujours plus près des Franco-Manitobains.

Saint-Malo

LaRoche

Pierre avait dénoté l'esprit d'un voyageur puisqu'il fréquentait presque tous les villages manitobains de l'époque soit par son travail ou autres activités...

Puis, c'est avec humour que Pierrette, au nom de ses frères, a rendu hommage à ses parents en évoquant leur patience, leur bon exemple, leur disponibilité. Au dire de celle-ci ils ont su grandir avec eux dans les différentes étapes de leur épanouissement.

La température morose

Une joyeuse soirée dansante, réunissant parents et amis, a battu son plein malgré la température morose et la pluie diluvienne.

À cet effet, je retiens cette réflexion de Carmen, faisant allusion qu'au jour pluvieux de leur mariage, une de ses tantes a fait remarquer que ce sont des grâces qui descendent sur eux. Et Carmen de conclure avec assurance qu'ils seront cette fois-ci encore privilégiés pour les 25 prochaines années.

Aurore GOULET

Précieux-Sang

Une excusion de canot réussie

Une quinzaine de jeunes et d'adultes du Précieux-Sang, âgés entre 10 et 45 ans ont fait une randonnée en canot la fin de semaine des 20, 21 et 22 août dernier. Cette excursion, coordonnée par le Comité d'action du Précieux-Sang, a été le premier projet organisé par le comité depuis qu'il a été formé en juin dernier.

Malgré une température peu clémente et un trajet difficile, les participants étaient fort satisfaits d'avoir bravé aussi héroïquement les éléments. Le groupe s'est rendu au Whiteshell où ils ont remonté Hanson's Creek jusqu'au lac Francis. L'eau basse et la pluie ont fait du trajet un véritagle défi. Par contre le temps s'est adouci du samedi après-midi au dimanche matin pour que nous puissions nager dans le magnifique lac Francis, et prendre une dizaine de beaux brochets.

Les veillées passées autour du feu à jaser au son de la musique à bouche et des huards resteront dans la mémoire longtemps. À tous les participants, on dit Bravo! Et à ceux de la communauté qui auraient aimé se joindre à nous, on vous donne rendez-vous au printemps prochain.

Le Comité d'action

INTERROGATION
"FAIRE SA RELIGION"

"Faire sa religion", quelle expression curieuse de chez nous! Expression qui me fascine et qui, pour moi, en dit bien long sur ce que nous pensons de la religion. Nous savons tous que "faire sa religion" c'est d'aller à la messe tous les dimanches (et je dis bien "aller" car on s'arrange pour y "aller" à la dernière minute et pour en sortir au plus vite car ce qu'on "fait" une fois dans l'église a peu d'importance...), c'est de se confesser et de communier au moins une fois l'an (faut quand même pas abuser des bonnes choses...), c'est d'obéir tant bien que mal aux dix commandements et aux lois de l'Église (c'est vraiment de "faire" ce qu'on me dit de faire et si on ne dit rien, je ne "fais" rien...), c'est de payer sa dîme en se trouvant toutes sortes de bonnes raisons pour donner le moins possible, c'est, somme toute, de "faire" le minimum nécessaire pour s'assurer un tout petit coin dans le ciel, tout près de la porte, les orteils sur le bord de l'enfer!

Oui, "faire sa religion".... comme si nous pouvions "faire" notre religion comme nous "faisons" la vaisselle, comme nous "faisons" le ménage, comme nous "faisons" un jardin, comme nous "faisons" des achats, comme nous "faisons" des visites...

Il y a de quoi, dans cette expression, qui souligne que le "faire" en question n'est pas très agréable, que nous le "faisons" car nous sommes bien obligés de le "faire", que c'est un fardeau à porter, une lourde tâche à accomplir, un boulet au pied et que s'il y avait moyen de s'en sortir, de s'en échapper, nous le ferions le sourire aux lèvres.

Un peu comme nous cherchons à alléger les travaux ménagers par tout un équipement électrique dans la cuisine, un peu comme nous cherchons à rendre nos champs rentables en y mettant le plus de produits possibles dans le minimum de temps possible, un peu comme nous fuyons les rencontres et les réunions de peur de nous faire "atteler" par une responsabilité...

Oui, un peu comme ça!

Et pourtant, faut-il qu'il en soit ainsi?

Isaïe qui disait, il y a déjà bien des siècles: "ce peuple m'honore des lèvres mais son coeur est loin de moi"!

Oui, quand le coeur n'y est pas, ce que nous "faisons" n'est pas très gratifiant, n'ouvre pas beaucoup à des lendemains ensoleillés!

Quand le coeur n'y est pas, le "faire" devient desséchant, mortel!

Quand le coeur n'y est pas, la personne y laisse littéralement son coeur!

Alors, que faisons-nous?

Une nouvelle année d'activités s'ouvre devant nous avec le retour des jeunes aux écoles. Une nouvelle chance nous est donnée de "faire" quelque chose, non pas parce qu'il faut le "faire", mais parce que nous voulons le "faire".

Allons nous continuer à "faire notre religion" pendant l'année parce qu'il faut bien donner le bon exemple aux enfants, ou allons-nous trouver des moyens pour rendre notre religion vivante, parlante, intéressante, engageante?

Il n'y a aucun prêtre dans le monde qui puisse le faire à notre place... aucun!

Qu'en dites-vous?

Cette année, nous "faisons" pour "faire"? ou nous "faisons" avec le coeur?

Claude BLANCHETTE ptre

Denis Collette sera directeur de CHFA

Le mois dernier, l'adjoint au Directeur des services français (Prairies) à Radio-Canada, Denis Collette, annonçait qu'il allait quitter Winnipeg pour devenir le Directeur de la radio CHFA à Edmonton. S'agit-il d'une perte pour le Manitoba? Evidement, mais une perte que tous souhaitent temporaire...

M. Collette suit donc en quelque sorte les pas de M. Paul Dumaine qui, il y a deux ans, quittait la direction de CBWFT pour devenir Directeur de la télé française à Edmonton. C'est ainsi que deux Franco-Manitobains sont entraînés dans la ruée vers l'Ouest.

Originaire de Saint-Boniface et âgé de 35 ans, Denis Collette est diplômé du Collège de Saint-Boniface; il a poursuivi sa formation de gestionnaire à Radio-Canada. Il y est d'abord entré comme technicien en 1967. En 1975, il devenait adjoint au Directeur des services français, M. Léo Rémillard, et responsable de la publicité, des relations avec l'auditoire et des ressources humaines.

Il est également bien connu pour sa participation à la vie de la communauté franco-manitobaine, en tant que scout, membre de la JOC, membre du Conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain, du Cercle Molière et de la Caisse Populaire de Saint-Boniface. M. Collette est aussi le trésorier de la Fondation Radio-Saint-Boniface depuis 1973.

Lors d'une réception à laquelle assistaient une cinquantaine de personnes, jeudi 26 août, M. Rémillard a souligné la contribution de Denis Collette aux Services français de Radio-Canada depuis son arrivée en 1975. Nous en reproduisons ici quelques extraits.

"Dans les écritures saintes on dit qu'après 7 ans de vaches maigres il y eut 7 ans de vaches grasses. Ça fait 7 ans que Denis Collette est adjoint au Directeur des Services français dans la région des Prairies. Il était temps qu'il parte vers d'autres horizons pour ne pas faire mentir les écritures. Il trouvera en Alberta des prés verts, des poètes, de l'huile, mais surtout une station de radio qui attend un bon pilote pour diriger sa destinée.

Bien qu'il n'ait joué que le rôle de copilote jusqu'à présent nous pouvons assurer Paul Dumaine que si Denis a pu pendant 7 ans passer à travers de nombreuses secousses tumultueuses provoquées par son patron actuel, nous pouvons assurer Paul qu'il s'acquittera de cette nouvelle tâche avec une main de maître car il est passablement aguerri et saura relever le défi.

Tempus fugit... 1975! À ce moment là nous étions en pleine expansion dans la région qui comprenait trois provinces; l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Il fallait mettre en place des équipes de production en télévision, coordonner le plan accéléré de rayonnement, ce qui voulait dire organiser des ouvertures officielles aux quatre coins de ces trois provinces au fur et à mesure qu'une antenne de radio et de télévision française surgissait.



M. Denis Collette

C'est aussi la période où nous avons travaillé à établir des salles de nouvelles intégrées, à planifier les budgets, à faire des ébauches pour le regroupement de Régina, dont la réalisation est sur le point d'aboutir, et j'en passe. Tout cela pour vous dire que si on en juge par le travail que Denis a fait ici, sa diligence, son esprit de collaboration et d'initiative il n'y a aucun doute que Winnipeg y perd au change".

(...)

"En votre nom je désire remercier Denis Collette de sa collaboration et de son importante contribution au développement de la radio et de la télévision françaises dans l'Ouest. Il n'a pas fini, il ne vient que de commencer sa tâche. Il fera partie d'une équipe qui, à l'exemple des "Eskimos d'Edmonton" ne veut pas connaître la défaite. À lui et à son nouveau patron, bon succès et bonne chance".

Champion national de frisbee



C'est en fin de semaine dernière à Toronto que Jean-Luc Forest de Saint-Boniface s'est mérité le titre de Champion canadien de frisbee. Jean-Luc se serait assuré la première place en réalisant un nouveau record pour le lancer de distance; il a dépassé les cent mètres.

À quinze ans, M. Forest s'est déjà mérité plusieurs prix dans les compétitions de frisbee: deux fois champion provincial et champion national. L'an dernier, il s'est classé 5e au championnat mondial de frisbee à Dallas. C'est là encore qu'il se rendra en octobre pour contester les honneurs dans la catégorie junior.

Saint-Jean-Baptiste

L'affaire de la patinoire rebondit

Suite à l'assemblée du printemps approuvant en principe un impôt spécial pour financer une nouvelle aréna, une pétition, portant la signature de plus de 300 personnes contre cet impôt, était présentée au conseil municipal. En réaction, le comité pro-aréna a renouvelé ses efforts auprès du conseil avec un rapport préparé pour démontrer la nécessité de construire en neuf pour le bien de la communauté. Finalement le conseil de Montcalm avait décidé de mettre la question au vote par référendum.

Une idée nouvelle est de faire une étude avec les autorités provinciales sur la possibilité de réparer la salle d'attente. S'il y avait moyen de le faire à prix raisonnable pour satisfaire les exigences du gouvernement, cela permettrait d'attendre des jours meilleurs pour construire un nouvel édifice. Après tout, il nous faut de la glace à Saint-Jean-Baptiste... et pas seulement sur la rivière

Au base-ball

Eh oui! une autre saison finie, et malheureusement pour Saint-Jean-Baptiste, pas de grands gagnants. Chez les dames, notre équipe a terminé en 4e place avec Altona, mais a perdu la partie éliminatoire. Ce n'était que leur deuxième année dans la ligue et le rendement de l'équipe s'est beaucoup amélioré.

Du côté des hommes, seule la grosse équipe des Brewers a participé aux semi-finales dans la ligue. Mais l'équipe rajeunie a perdu 3 parties serrées au "Winkler Building Supply" qui se retrouve en finale contre l'autre formation de Winkler, les Hawks.

Bon courage à tous les joueurs et meilleure chance l'an prochain!

Durant la fin de semaine du 21 et 22 août, le Tournoi provincial des femmes, catégorie "D", se déroulait au parc de Saint-Jean-Baptiste malgré plusieurs interruptions par la pluie. On a joué moins de manches, mais on a réussi à déterminer des gagnantes. En semi-finales, Flin Flon battait Swan Lake, pendant que Plum Coulee éliminait Saint-Vital. Et en grande finale, c'était Flin Flon 2, Plum Coulee 1.

Dédicace à l'abbé Jutras

À la cérémonie de dédicace du "Manitoba Agricultural Hall of Fame" à la salle centenaire le 2 août, plus de 300 personnes de tous les coins de la province se rassemblaient pour honorer 4 nouveaux élus. Après les bienvenues d'usage de notre maire, Albert St-Hilaire, du ministre manitobain de l'agriculture, Bill Uruski; et du député fédéral pour Lisgar, Jack Murta, quelques jeunes filles de Saint-Jean-Baptiste, accompagnées par Mme Arthur Vermette, offraient quelques chansons dans les 2 langues officielles. Suivait le dévoilement des portraits des 4 élus et la présentation de certificats.

Parmi les quatre reçus au temple de la renommée agricole le 2 août se trouvait l'abbé Norbert Jutras, curé de Letellier de 1883 à 1929. Premier Franco-Manitobain à être honoré de la sorte, l'abbé était connu comme l'apôtre de la culture mixte, et malgré une santé fragile, il avait porté son message dans une région dépassant de beaucoup les cadres de la Rouge. M. Roland Marion, ex-directeur du temple, faisait la présentation à Sylvain Jutras, fils d'Antonin et petit-neveu de l'abbé.

Florent BEAUDETTE

Départs - arrivées

Durant les 2 mois d'été, il y a toujours beaucoup plus de déménagements que durant le reste de l'année et nous voulons en signaler quelques-uns ici. D'abord à la fin de l'hiver la Banque Nationale décidait d'échanger ses gérants entre Saint-Jean-Baptiste et Saint-Boniface, alors les papas voyageaient jusqu'en juillet. Puis Marcel et Jeannette Beaudet et leurs trois enfants se sont retrouvés à Saint-Boniface, pendant que René et Eugénie Lambert et trois de leurs cinq enfants venaient s'installer à Saint-Jean-Baptiste.

Des "revenants" à Saint-Jean-Baptiste sont Gilbert Collette, son épouse Louise (née Sabourin) et leurs 2 petites filles, de Calgary. Gilbert cherche du travail, préférablement dans la construction. Des "partants", temporaires (nous espérons) sont Robert et Kathy Lafond qui prennent une année sabbatique en Australie et peut-être ailleurs.

Comme d'habitude, il y aura des changements à l'école et nous en reparlerons plus tard.

Florent BEAUDETTE

Les "choléralistes" en visite

Le 3 août, une centaine de choralistes du reste du Canada et de France visitaient Saint-Jean-Baptiste et les paroisses environnantes dans le cadre de la journée "connaissance du milieu" des Choralies Internationales. Pour le souper et la veillée, plus de 150 habitants de la région les rejoignaient à la salle centenaire de Saint-Jean-Baptiste pour chanter, danser et fraterniser. Une exposition d'artisanat, de documents et notes municipales, et de généalogies de familles du coin permettait aux deux groupes de se rencontrer avant le souper.

Chaque tablée devait mériter son repas en chantant une petite "toune" Puis la "Sagouine" locale faisait bien rire les "choléralistes" et les autres avec une présentation originale bien préparée pour l'occasion. Et nos visiteurs nous quittaient pour une couple d'heures un groupe vers Saint-Joseph et son musée, l'autre autour de Saint-Jean-Baptiste (parc, église, usine de Roy Légumex...) Au retour à la salle, chants et danses jusqu'à ce que les chauffeurs d'autobus menacent de partir sans passagers!

Enfin, suivant les commentaires du samedi au concert de clôture, une soirée à Saint-Jean-Baptiste bien réussie, peut-être la meilleure de cette journée "connaissance du milieu".

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Merci à l'Alliance Chorale Manitoba

Permettez-moi de venir vous féliciter du beau travail qui a surement demandé un effort suprême de tous, lors des VIe Choralies internationales, tenues à l'Université du Manitoba, cet été.

J'ai eu l'occasion d'y assister et de jouir de votre belle ville, ainsi que de l'accueil de vos membres.

Mes compagnons (sept de cette province) se joignent à moi pour vous offrir des voeux de succès dans toutes vos entreprises et pour vous dire aussi combien nous avons apprécié toutes les activités pendant les Choralies.

Yvette Valotaire,
Présidente,
Alliance Chorale Nouvelle - Écosse
le 16 août 1982

Marie Fournier
Alliance Chorale Manitoba

Chers amis de l'Alliance Chorale

Mon silence ne signifie pas que j'oublie les heures magnifiques que j'ai passées avec vous! À la veille du début de ce grand moment de la musique chorale et de l'amitié internationale au Manitoba français, je suis plus proche de vous que jamais. Et plus que jamais, je suis fier de porter le titre de membre du Club des Buffalos (avec ma famille) No 1.

Je vous souhaite le plus grand des succès dans ces jours pleins de joie et de musique, mais aussi de travail et de soucis, je n'en doute pas. Je voudrais que tu salues de ma part tous les amis, en particulier le père Caron, ton frère, Ziz, ton mari, Marcel Gauthier, et j'en oublie. Transmets également mon salut lors du barbecue des Buffalos à la ferme Richarson! Et n'oublie pas un petit clin d'oeil à mes amis de la chorale Saint-Norbert qui, je le sais, participent nombreux aux festivités.

Dans l'amitié de la musique et du chant je t'embrasse fraternellement. Toute ma famille se joint à moi pour ce message d'amitié!

Jacques Savoy
Puplinge,
Suisse
le 30 juillet

PS - Merci pour le courrier fidèle de l'Alliance que j'ai, à chaque fois, grand plaisir à parcourir.

Somerset

On construit une nouvelle église

Le dimanche 25 juillet à 20h00, une centaine de paroissiens se sont rassemblés devant l'emplacement réservé à la construction de la nouvelle église alors que M. l'abbé René Touchette, curé de la paroisse depuis dix ans, bénissait ce site. La foule pria ensuite le Seigneur de bénir également les travaux qui débutaient le lendemain.

M. Rémi DePape, maire de Somerset, a affiché le permis de construction émis par la province, puis les membres du comité de construction ont indiqué sur le terrain les dimensions approximatives de l'édifice.

Trois générations de paroissiens, représentées par MM. Thomas Labossière et Rémi Messner et le petit Stéphane Boulet, assistèrent ensuite M. l'abbé Touchette à la levée de la première pelletée de terre.

À l'issue de la cérémonie plusieurs paroissiens ont manifesté leur intérêt au projet de construction de leur nouvelle église en demeurant sur les lieux pour examiner les plans qui y étaient exposés

Odile Ostrowski



La foule s'est rassemblée pour la bénédiction du terrain et des travaux de construction.



Trois générations de paroissiens, représentés par MM. Thomas Labossière, Rémi Messner et le petit Stéphanne Boulet, ont assisté l'abbé Touchette à la levée de la première pelletée de terre.

TRIBUNE LIBRE

Depuis le 13 décembre 1979 l'invalidité est inexcusable

Le Manitoba est une province bilingue... Mais qu'est ce que cela signigie exactement? Depuis le 13 décembre 1979, alors que la Cour suprême du Canada déclarait ultra vires la loi sur les langues officielles de 1890, de nouveaux sujets de débat ont été soulevés.

Le Manitoba doit-il traduire toutes ses lois? Quels sont les nouveaux besoins de la communauté francophone en 1982, par rapport à la loi de 1870? La province peut-elle amender l'article 23 qui garantit nos droits?

L'affaires Bilodeau - une contestation de la validité de la loi sur les poursuites sommaires du Code de la route sera entendue en Cour suprême en novembre... Entretemps, la SFM et le Procureur général Roland Penner discutent de solutions politiques.

Quant aux possibilités du côté juridique, elles sont évoquées dans le jugement rendu le 7 juillet 1981 en Cour d'appel du Manitoba, donnant tort au requérant, Roger Bilodeau. Toutefois, un des trois juges, Alfred Monnin, lui donnait raison en reconnaissant la valeur impérative de l'article 23. Voici un extrait de ce jugement minoritaire dont l'intérêt réside en partie dans sa reconstitution de l'esprit de l'Acte du Manitoba de 1870.

Je ne parviens pas à m'expliquer les difficultés que l'article 23 semble poser à certaines personnes. Il est rédigé en un style direct mais clair qui n'exige aucune interprétation. Il tient compte de l'histoire du Canada et du Manitoba. Les conférences de Charlottetown et de Québec, en 1864, avaient pour but de résoudre certaines difficultés que posait l'Acte d'Union de 1840 et d'étudier le projet de fédération que les colonies d'alors souhaitaient réaliser pour des motifs d'ordre économique, ainsi que stratégique face aux visées de notre voisin du sud sur nos régions non encore développées de l'Ouest. Il en est résulté l'AANB adopté par le parlement impérial en 1867, et son article 133.

Au bout d'à peine deux années, des difficultés surgissaient dans la Terre de Rupert. La Compagnie de la Baie d'Hudson, désireuse de se départir complètement des droits qu'elle détenait sur la région, vendit ceux-ci au Canada. Le jeune Etat comptait occuper ce territoire sans même en consulter les habitants. Le 25 janvier 1870, une quarantaine de personnes, déléguées par leur paroisse, se réunirent à Fort Garry. Il résulta de cette réunion et de plusieurs autres que trois représentans furent choisis pour se rendre à Ottawa afin de négocier avec le gouvernement canadien, ce qu'ils firent au printemps de 1870.

Ils emportaient dans leurs bagages la liste des dix-neuf revendications du Gouvernement provisoire du Manitoba. Les articles 16, 17 et 18 de ce document prévoyaient l'usage du français à l'assemblée législative et devant les tribunaux que l'on allait instituer, de même que dans tous les documents publics. Il fallait en outre que le lieutenant-gouverneur et le juge de la Cour suprême nommés fussent bilingues. C'est donc dans ce contexte, et compte tenu d'une population francophone approximativement égale à celle des anglophones, que fut adopté l'article 23 de l'Acte du Manitoba, ratifié pour plus du sûreté l'année suivante par le parlement impérial, dans une forme identique. Cet historique très succinct fait clairement ressortir le but de l'article. Ce qu'on voulait en 1870 et en 1871, c'était que tous les projets de loi fussent adoptés simultanément en anglais et en français.


M. le juge Alfred Monnin

Ils agissent illégalement

Soutenir que l'article 23 n'est qu'indicatif dans le but d'éviter les conséquences d'une déclaration de l'invalidité des lois adoptées depuis 1890 (sic), c'est user d'un procédé qui serait valable dans d'autres contextes mais que l'on ne saurait appliquer à la présente cause. Toutes les lois adoptées seulement en anglais depuis 1890 contreviennent à l'article 23 de l'Acte du Manitoba, mais il est matériellement impossible de remédier à cette situation quant à celles qui sont antérieures à l'arrêt du 13 décembre 1979. Depuis cette date cependant, l'invalidité est devenue inexcusable. La loi est claire: elle accorde des droits aux citoyens et ces droits doivent être respectés.

Par conséquent, il est incontestable que R.c. Smith (1980) 3 W.W.R. 591 et R. c. Guay, motifs non publiés de Monsieur le juge Dureault, de la Cour de comté, présentés le 3 mars 1980, sont des jugement erronés en ce qu'ils attribuent une portée seulement indicative à l'article 23.

Dans son jugement Joyal c. Air Canada et Al. (1976). C.S. 1211, Monsieur le juge en chef Deschesnes avait déclaré qu'Air Canada contrevenait à la Loi fédérale sur les langues officielles, lui accordant deux ans pour faire traduire ses manuels techniques, sauf demande de prorogation de délai. Je n'ai pas le pouvoir d'ordonner au Procureur général du Manitoba de respecter la loi, ni celui de lui impartir un délai pour faire traduire les textes législatifs en français. J'ai encore moins le pouvoir de contraindre l'Assemblée à se conformer à ces propres lois. Je dois donc me contenter de leur rappeler qu'ils agissent illégalement. Il faut espérer que tout sera mis en oeuvre pour assurer la traduction de l'ensemble des lois antérieures au 13 décembre 1979, en commençant par celles auxquelles on se reporte le plus fréquemment dans la vie quotidienne. Quant aux textes adoptés après cette date, ils doivent obligatoirement être votés et publiés dans les deux langues.

(...)

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Félicitations à Réal Lévesque

La moisson est abondanse et les ouvriers peu nombreux, nous dit le Seigneur, mais malgré la pénurie de vocations depuis quelques décennies, Dieu a daigné jeter les yeux sur ses enfants de la paroisse cathédrale pour en choisir deux cette année.

Aujourd'hui 20 août 1982, c'est à Réal Lévesque qu'il dit: viens, suis moi, je te ferai pêcheur d'homme.

Aussi par les pouvoirs de l'évêque Mgr Hacault qui l'oint des saintes huiles, lui impose les mains avec tout le rituel, ce pouvoir fera de lui un prêtre pour la vie.

Réal répond avec enthousiasme et sa joie de vivre et servir, "oui, je le veux" car il est si heureux de se donner toute entier à son maître.

Je ne pourrais rien ajouter sûrement aux quatre témoins qui sont venus appuyer la candidature de Réal pour devenir prêtre. Le moment était solennel et la foule a montré son approbation par des applaudissements prolongés.

Par sa formation soignée il est bien préparé pour aller annoncer la Bonne Nouvelle, transmettre la parole et il peut le faire avec aisance.

Je ne peux que le féliciter en lui souhaitant santé, bonheur, et que l'Esprit Saint répande sur lui l'abondance de ses lumières et de ses grâces dans son nouveau cheminement afin que son ministère soit des plus fructueux.

Comme les parents de nos nouveaux prêtres demeurent au Foyer Chez Nous nous sentons qu'ils appartiennent à notre grande famille et nous en sommes heureux.

Emma Ayotte
Foyer Chez-Nous
le 24 août 1982



Avez-vous rencontré Marie-Anna ?

Petite femme éveillée, une canne à la main, une visière sur le front, intarissable de souvenirs et de citations, et plus remplie d'idéal qu'une adolescente de 18 ans. Elle en a 88!

Vigoureuse d'allure, parler net, elle n'a plus bonne vue cependant; c'est la première chose qu'elle me dit d'elle en me priant d'aller chercher quelqu'un qu'elle ne repère pas dans une assemblée un peu remuante.

Voilà, elle est entière, d'un bloc. Elle parle de ses maux physiques et de ses déboires aussi ouvertement que de son travail d'écrivain et d'historiographe. Ce qui unit tout cela est sa sincérité. Et sa ténacité; une têtue.

Son attachement au passé de sa famille, aux racines, aux valeurs héritées, à la culture française en général, me stupéfait. Il est aussi vibrant à son âge - j'insiste au risque de me répéter - qu'il pouvait l'être chez les jeunes institutrices formées naguère par les soeurs et les jésuites.

La loi Thornton

Trente-cinq ans dans les petites écoles, et pour chez-soi une cabane de bois rond. Mais pourquoi le nord de l'Alberta? -L'esprit pionnier!... Elle évoque la lignée paternelle. Et les tracasseries des gouvernements, tant en Saskatchewan où elle est passée qu'au Manitoba où elle avait débuté (dans la région de Saint-Léon), un peu avant 1916, l'année de la sinistre loi Thorston. C'est en 1916 précisément qu'elle arrivait en Alberta, où le français était permis en principe une heure par jour. Marie-Anna a sans doute "triché" un peu - ou beaucoup!



Marie-Anna Roy à l'époque où elle était maîtresse d'école et fermière.

Elle déclare à ses élèves de Legal: "Je m'efforcerai sans relâche et avec opiniâtreté de vous enseigner non seulement la lecture, l'orthographe, la composition et le catéchisme, mais aussi l'histoire du Canada et sa géographie".

Elle écrit ensuite dans ses mémoires: "Je fis venir d'une librairie de Montréal plusieurs livres: "Histoire du Canada, cours élémentaire", "Précis de Géographie, cours primaire, "Recueil de poésies", les contes de Perrault, des bouquins qui racontaient la vie, les travaux et les aventures des plus célèbres personnages de la Nouvelle-France, formant de la sorte une petite bibliothèque circulante. Les enfants pouvaient emprunter ces livres, les emporter chez eux, les faire lire par leurs parents".

"De la foutaise"

Elle entraînait ces enfants dans la récitation de poésie. Ils apprennent des vers de Crémazie et de Chapman. Elle écrit à sa soeur Clémence: "J'ai toujours aimé la poésie de Chapman. Tu dois te rappeler qu'autrefois, à l'âge de 16 ans, j'apprenais par coeur des centaines de vers et je les récitais à haute voix en lavant le plancher de la grande cuisine".

Cette cuisine où elle a tant goûté "le pain de chez nous", elle ne l'a pas revue lors de son récent séjour au Manitoba. Je ne sais pas si elle aurait aimé visiter la maison de la rue Deschambault, mais elle m'a dit qu'elle était devenue méconnaissable par suite de changements subis depuis 70 ans.

Quant à la convertir en musée quelconque, elle ne croit pas que cela en vaille la peine, même si l'idée part d'un bon naturel. Pas plus que sa soeur Gabrielle, d'ailleurs. Lorsque celle-ci en a entendu parler, dit Marie-Anna, elle a trouvé que c'était "de la foutaise".

(A suivre) **Rossel Vien**

Dansaerobics au Centre récréatif Notre-Dame

Dansaerobics: une façon excitante pour tous de se mettre en forme par la danse et l'excercice. Les classes de Dansaerobics Inc. pour la saison 1982-83 se tiendront au Centre récératif Notre-Dame, 271, avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface les lundi et mercredi, de 19h30 à 20h30, en commençant le 20 septembre.

L'inscription se tiendra à St. George's Anglican Church, 168, avenue Wilton (angle Wilton et Grosvenor à River Heights), les 8 et 9 septembre de 9h00 à 16h00 et de 19h00 à 21h00, et le 11 septembre de 10h00 à 13h00. Chaque session de huit semaines coûte 32$ à raison d'une classe par semaine et 42$ pour deux classes par semaine.

Rencontrez le père Jacques Nourissat

Vous tous qui souffrez dans votre famille, vous qui aidez ou connaissez soit des foyers brisés, des mères célibataires, des divorcés..., voici une espérance: le passage du père Jacques NOURISSAT, prophète de la Miséricode dans l'Église d'aujourd'hui. Il sera heureux de vous rencontrer et de dialoguer avec vous.

DATE: jeudi 9 septembre 1982 à 20h00

ENDROIT: Maison provinciale des Soeurs Grises
151, rue Despins (Saint-Boniface)

THÈME: Aux sources divines de la famille: lumière pour une réconciliation possible de la famille brisée...

Entrée gratuite. Les places sont limitées.SVP adressez-vous à la réception de la Maison provinciale (247-8941) pour obtenir un laissez-passer.

Saint-Lazare

Pour la rentrée

Trois élèves seulement partent pour l'année scolaire à l'académie Rinier, de Prince Albert, Saskatchewan, Gisèle Fouillard, Michelle Deschambault et Marcella Huberdeau. Leurs classes commencent mercredi le 25 août.

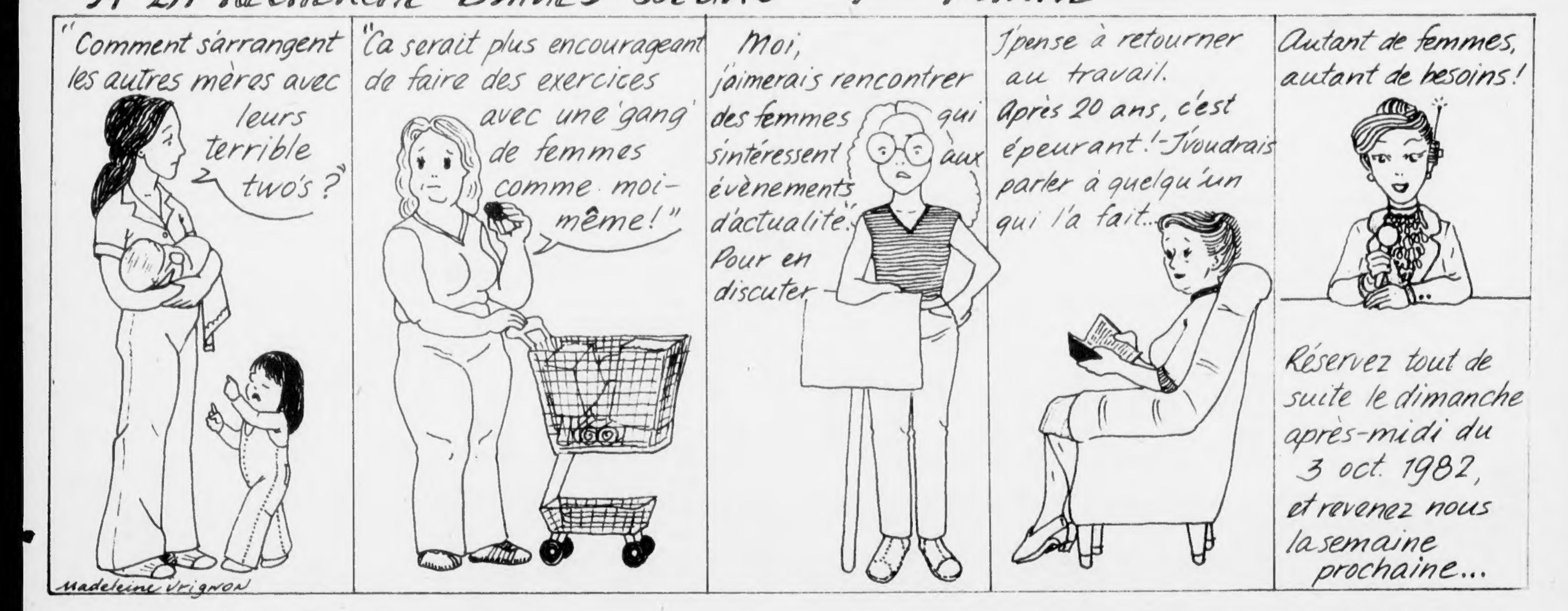
Germain et Omer Huberdeau, Michel Chartier et Adrien Fouillard sont partis pour suivre leurs études au Collège Louis-Riel à Saint-Boniface. Ils résideront au Petit Séminaire.

Phillipe Fafard Junior et Perry Fafard sont partis pour le Collège Notre-Dame à Wilcox Saskatchewan.Ils demeureront au pensionnat du collège.

Les classes à l'école de Saint-Lazare reprendront le 7 septembre sous la direction de la nouvelle directrice Sr Elizabeth Decorby.

Mathieu DESCHAMBAULT

La journée sportive du 1er août a été un succès assuré. Une foule de près de 5,000 personnes s'est rendue aux terrains du Fort Ellice pour participer à toutes les activités de la journée.



Trois jeunes Franco-Manitobains à Jeunesse Canada Monde

Cette année, 22 Manitobains, dont 3 sont francophones, participent au programme Jeunesse Canada Monde (onze sont déjà partis).

Jeunesse Canada Monde est une organisation à buts non lucratifs, formée, il y a onze ans, par un groupe de canadiens intéressés au rôle des jeunes dans la société contemporaine. Les participants sont exposés et impliqués dans le monde qui les entoure afin de le mieux comprendre.

Cette saison 1982-83, trois francophones entreprendront des voyages en pays étrangers. Il s'agit de Joanne Lambert (Saint-Malo), Daniel Foubert (Saint-Boniface) et moi-même, Lianne Fournier (Saint-Boniface). Joanne est déjà partie au Québec pour se rendre ensuite au Sénégal. Daniel Foubert débutera son programme au Québec en septembre et séjournera à Costa Rica à partir de décembre pour trois mois.

Mon programme commence le 7 septembre à Saint-Ligori (camp de formation), Saint-Jérôme et Saint-Hyacinthe au Québec. Là, nous ferons plusieurs projets de travail communautaire. Les projets seront dans les domaines social, audio-visuel et loisirs. Pendant tout le programme nous aurons chacun un partenaire de notre pays d'échange. Il y aura 7 autres participants canadiens dans mon groupe. En décembre, le groupe se rendra au Maroc pour entreprendre d'autres projets de travail. Nous reviendrons au Canada en mars 1983.


Lianne Fournier


Daniel Foubert

Dans le programme B, celui qui débute en septembre/novembre, il y a dix participants manitobains:
2- échange Maroc/Québec
2- échange Indonésie/Alberta
2- échange Indonésie/Saskatchewan
1- échange Ecuador/Atlantique
1- échange Costa Rica/Québec
2- échange Philippines/Colombie britannique.

Jeunesse Canada Monde est un programme éducatif informel. Ce qu'on apprend ne se trouve pas dans les livres. On y apprend non seulement à connaître d'autres cultures et d'autres langues, mais on apprend à se connaître soi-même.

Pour plus de renseignements, SVP communiquer avec le Bureau régional des Prairies, 10765, Rue 98, Edmonton (Alberta) T5H 2P2. Téléphone: (403) 424-6411.

Lianne FOURNIER

Un 90e anniversaire

Le dimanche 8 août, Mme Laura Couture célébrait son 90e anniversaire de naissance à l'occasion d'un souper en son honneur, auquel assistaient environ 45 parents et amis, à la résidence d'un de ses fils, Denis, et de son épouse Simone.

Laura Dégagné naquit le 12 août 1892, à Keewatin, Ontario, et déménagea ensuite à Saint-Boniface ou elle épousa Emile Couture. De leur union, naquit 4 enfants: Thérèse Falardeau de Québec, Denis de Saint-Boniface, Lucille Lavery de Toronto et Claude, aussi de Saint-Boniface. Ils comptent également 15 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Simone COUTURE


Mme Laura Couture

De la production locale de qualité

Vous vous souvenez de "Fusion" des "Batteux"? Cette année la série d'abonnement du Centre culturel franco-manitobain vous offre six excellents spectacles dont 75% seront de la production locale de qualité professionnelle.

À l'affiche cette année il y aura:

1) les 29 et 30 octobre 1982
Collaboration entre 4 artistes francophones:
- Gisèle Fredette, Franco-Manitobaine
- Ronald Bourgeois, Acadien
- Paul Demers, Franco-Ontarien
- Suzanne Campagne, Fransaskoise

2) les 19 et 20 novembre 1982
Une rétrospective sur Edith Piaf par Léo Munger

3) les 17 et 18 décembre 1982
"Une sorte de duo" - poésie et chansons de Paul Savoie et Madelaine Boucher

4) les 21 et 22 janvier 1983
Chansons de Kelley Fry

5) les 25 et 26 mars 1983
Monologues par Vincent Dureault

6) les 13 et 14 mai 1983
Mark Kolt, piano et Marie-Josée Simard, percussion

Un rabais de presque 25% est offert à ceux qui s'abonnent avant le 14 septembre 1982.

Appelez le CCFM dès maintenant pour réserver vos fauteuils (233-8972)

Le P'tit Bonheur ouvre ses portes

Le P'tit Bonheur Inc. est une garderie francophone qui vise à promouvoir le développement global de l'enfant. Dans une ambiance d'apprentissage et entourés d'animatrices soucieuses de prolonger l'atmosphère familiale essentielle à leur bonheur, nos jeunes enfants, de 2 à 5 ans, vivent une multitude d'expériences qui facilitent leur croissance tant socio-affective et physique qu'intellectuelle. Ces expériences sont vécues de façon parfois individuelle, parfois collective, spontanée ou dirigée, soit à l'intérieur de nos locaux, soit en plein air.

Le service de garderie est un service qui répond à l'évolution d'une société au sein de laquelle de plus en plus d'adultes-parents font partie du monde du travail à l'extérieur de leur foyer. Nous offrons donc ce service aux enfants qui ont besoin de garde de jour. Chaque jeune est inscrit à plein temps, et est l'agent principal de son apprentissage, c'est-à-dire que, partant de l'observation de chacun des enfants de son groupe, chaque animatrice peut observer les comportements qui lui permettent d'offrir à chacun une ambiance individualisée, qui répond à son propre mode d'apprentissage, respecte son rythme personnel et au sein duquel il se sent accepté, aimé.

Dans les locaux que nous occupons présentement au Centre culturel franco-manitobain, le P'tit Bonheur est licencié pour accepter jusqu'à 24 enfants. Chaque jeune a donc l'opportunité de se développer de façon autonome et aussi en tant qu'individu faisant partie d'un cercle social, c'est-à-dire qu'en relation avec d'autres il se découvre aussi comme membre d'un groupe.

Les animatrices qui oeuvrent présentement au P'tit Bonheur travaillent en étroite collaboration les unes avec les autres; travail d'équipe qui bénéficie très visiblement au bien-être des jeunes membres de la garderie. Aux parents, elles offrent une communication spontanée et continue à laquelle elles ont ajouté au printemps dernier une rencontre plus structurée au cours de laquelle chacune offrait à chaque parent ses observations du progrès de son enfant en contexte de garderie.

Grand merci aux animatrices responsables du P'tit Bonheur, bon retour de vacances à nos membres déjà inscrits et bienvenue aux jeunes et aux parents intéressés.

Pour plus de renseignements, téléphoner au No 233-7491.

Berthe DIRREN
au nom du Comité de parents du P'tit Bonheur Inc.



Voici les premiers à s'inscrire à la garderie pour la saison.

SESSIONS DE PRÉPARATION AU MARIAGE

Le Service du Mariage et de la Famille du Manitoba offrira quatre sessions de fin de semaine de préparation au mariage à partir de l'automne 82 jusqu'au printemps 83.
Elles auront lieu:

les 1, 2, 3 octobre 1982
les 26, 27, 28 novembre 1982
les 21, 22, 23 janvier 1983
les 22, 23, 24 avril 1983

Si vous projetez de vous marier d'ici un an, il serait avantageux de vous renseigner et de vous inscrire dès maintenant en appelant le bureau au No **233-4117** entre 18h et 21h, les lundis et jeudis soirs. Au besoin, vous pouvez appeler Gabriel ou Louise Lambert (chez-eux), au No **1-878-2648.**

Centre Culturel Franco-Manitobain

Artistes de chez-nous 1982

L'exposition se poursuivra jusqu'au 3 octobre 1982

Vernissage - le mercredi 8 septembre à 20h00



présente

l'Épluchette de blé d'Inde

Le 6 septembre de 15h à 21 h

aura lieu au 768, rue Taché

lors de l'ouverture officielle du

RENDEZ-VOUS

JAZZ ROCK

Laurent Roy
2, 3, 4 septembre

Antoinnette Servant
9, 10, 11 septembre



L'heure du bon temps

le vendredi 3 septembre
16h30 - 17h30

Amuse - gueule gratuits!

Prix réduits sur consommations!

L'heure du bon temps aura lieu tous les vendredis au Foyer à la même heure.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay, Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay, BA LLB
Rémi C. Smith LLB
807 Centennial House
310 Broadway et Donald, Winnipeg
TÉL.: 957-0540 R3C 0S6

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Raymond Desrochers, C.A.

COOPERS & LYBRAND
Raymond A. Cadieux, C.A.
Gérald C. Labossière, C.A.
André G. Couture, C.A.
comptables agréés
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg, (Manitoba)
R3B 0X6
téléphone
(204) 956-0550
cables Colybrand
télex 07-55218

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À VENDRE - Moto Tamaha 550 maxim - excellente condition, vraie aubaine, laisserais aller pour $2500.00; pour plus d'informations, appeler Rita au No 256-7555.
- 632 -

À VENDRE - une maison de 3 chambres à coucher, jointe à une maison à revenu de 3 appartements à louer; lot de 150x81 au village de Saint-Malo. Tél.: 347-5252.
- 633 -

ON DEMANDE - une personne pour aider à prendre soin de garçons - triplets - âgés de 6 mois. C'est un emploi de trois mois, peut-être 6 mois; commencant le 3 septembre. Un salaire de $750.00 par mois plus logement et nourriture . Tél. (1) 347-5626 pour plus de renseignements.
- 634 -

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE - d'une maison ou appartement meublé pour les mois d'hiver (préférablement du 1er décembre au 1er avril). Ce serait pour un couple d'âge d'or qui demeure en campagne. S'il vous plaît téléphonez au No 256-2791 (je suis leur fille).
- 635 -

À LOUER - à Saint-Boniface 445, rue Ritchot; appartement de deux chambres à coucher avec poêle, réfrigérateur, tapis, air conditionné. Libre le 1er septembre; tél: 247-7449.
- 636 -

À VENDRE - 14 acres avec maison de 4 chambres à coucher, 2 milles au sud de Saint-Malo au long de la rivière Rat. Tél.: 347-5717.
- 637 -

À VENDRE
- Lave-pied-vibratoire: 23$
- Combinaison de Ski-Doo pour homme (6 pieds environ) neuf, mis 3 fois seulement - bleu-marin, ligne blanche et rouge sur poche: 40$
- 21'' B.W. Motorolla T.V. 35$
- Manteau pour femme, en mouton, taille 12; col en vison; 100$

Pour plus d'informations téléphoner au No 269-3065.
- 638 -

CHERCHE une maîtresse d'école ou une personne âgée -parlant français- avec voiture pour rester avec moi, pour m'aider à payer le loyer d'une petite maison d'une chambre à coucher, salon, cuisine et salle de bains. Dans village près de Steinbach: Tél.: 424-5346.
- 639 -

À VENDRE - Tapis pure laine ''Hairloom'' 12''x 9''. Dessin rouille sur fond beige, en bon état, laisserais pour 150$ Tél.: 233-4689 après 18h.
- 640 -

DONNERAIS des leçons de piano, clarinette, saxophone ou guitare, à Saint-Boniface. Pour plus d'informations, téléphonez au No 237-4689 après 18h.
- 641 -

VENTE PRIVÉE- Un lot à vendre 33x108 au parc Windsor pour 15,500$; Tél.: 233-5611.
- 652 -

À VENDRE - roulotte boler-coucher 4 personnes 1800$. - Lit 48'' compl. 30$. - Robes, blouses, etc. pour petites filles grandeur 6 mois - 2 ans. En excellent état - Robes ''Flowergirl'' grandeur 3 - 15$ - Couverture & rideaux pour lits 39'', 48'' + 54''. Téléphonez au No 253-8735.
- 642 -

À VENDRE - 1969 ''Fargo 1/2 tonne''; avec ''cap'' en excellente condition. Demande 950.00$ ou meilleure offre. Appeler Gérald au No 257-3756 entre 17h et 19h.
- 654 -

APPARTEMENT À LOUER à Saint-Boniface, au sous-sol; 1 chambre à coucher, avec poêle et réfrigérateur, stationnement, service de lavage, eau, chauffage inclus; libre le 1er septembre 275$/mois Tél.: 233-3052 ou 257-4134.
- 644 -

CHAMBRE À LOUER à Saint-Boniface, pour étudiant(e) tranquille repas fournis, près du Collège. Tél.: 233-8710.
- 645 -

J'aurais besoin d'une personne responsable pour garder mes deux filles âgées de 4 ans et 10 mois chez moi (rue la Verendrye) pour les jours 2, 4 et 6 du cycle scolaire. Une personne qui ne fume pas préférée. S.V.P. composez le No 233-0894.
- 646 -

À VENDRE - Camion ford ''Econoline'' 4300$. S'adresser au No 253-8381.
- 647 -

CHAMBRE MEUBLÉE pour étudiante, logis partagé, situé au centre de Saint-Boniface, prix modeste, libre le 1er septembre. Appeler le No 233-5212 après 22h.
- 648 -

Je suis à la recherche d'une jeune fille pour partager mon appartement près du collège Tél.: 237-6671 (bureau) ou 233-7539 (domicile).
- 649 -

À LOUER - Un appartement de 2 pièces à Sainte-Anne, Manitoba. Tél.: 1-422-5564 après 17h.
- 650 -

À VENDRE - 2 machines à écrire IBM, clavier français, chariot de 15 1/2'' - Téléphoner au No 222-7301 (ext. 194) le jour seulement.
- 653 -

À VENDRE - une polisseuse électrique ''Westinghouse'' en bonne condition; meilleure offre - cuisinière électrique ''Moffat'', avec four automatique, meilleure offre - exerciseur tout neuf, à moitié prix. - sofa & chaise en bonne condition couleur verte, meilleure offre. Tél.: au No 1-433-7615 ou boîte 107 Saint-Pierre, Man. R0A 1V0
- 669 -

J'aimerais avoir le plus tôt possible une institutrice bilingue pour aider un petit garçon du grade 3 dans son français. Tél.: au No 222-2483.
- 668 -

VENTE PRIVÉE: Saint-Boniface; belle demeure très bien entretenue, ensoleillée 1 1/2 étage, maison unifamiliale ou à revenu près de l'hôpital, église, école, arrêt autobus, sous-sol fini, garage; pas d'agent S.V.P.; Tél.: 237-4360.
- 667 -

À VENDRE - Cuisinière électrique en bonne condition; tondeuse électrique; prix à discuter- Tél.: No 1-878-2374.
- 666 -

À VENDRE - Fournaise à l'huile; sofa-lit propre, à bon marché. Tél.: No 247-9243.
- 656 -

MAISON style Bungalow au parc Windsor: 5 chambres à coucher; sous-sol aménagé; garage. Prix 72,000$ Tél. No: 253-4182.
- 655 -

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
''Sheet Metal & Heating''
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
''LOEWEN FUNERAL CHAPELS''
Steinbach Tél.: 326-2085

CHRONIQUE DE LA TÉLÉ - par Maryse Lairot

Cette semaine, notre programmation estivale s'achève et, dès le lundi 13 septembre, laissera la place à des émissions variées et passionnantes.
Pour vous donner un avant-goût de cette programmation, Donald Hétu est allé interroger les réalisateurs de CBWFT, ainsi que M. Rémillard, Directeur des Services français. Voyez ce qu'ils vous proposent, **vendredi 10 septembre à 22h10**, dans le cadre de l'émission spéciale intitulée: **LA RENTRÉE.**

QUELQUES INDISCRÉTIONS

CE SOIR revient à votre antenne, du lundi au vendredi à 18h00, dès le **MARDI 7 SEPTEMBRE.** C'est à **Donald Hétu** qu'incombera la tâche de vous présenter une formule améliorée, plus axée qu'auparavant sur l'actualité dans la francophonie, plus précise en ce qui concerne les marchés, et, fait nouveau cette année, vous offrant les manchettes de l'ouest canadien. Il y aura encore, pour répondre aux besoins de la communauté, **LE SERVICE D'ANNONCES COMMUNAUTAIRES.**
Pour cela, Donald Hétu s'est entouré d'une équipe de journalistes expérimentés, toujours sur le qui-vive pour vous tenir au faîte de l'actualité, et de deux présentateurs chevronnés: Pierre Chevrier pour les nouvelles, François Riopel pour les sports.

MANITOBA EXPRESS change de titre et de réalisateur, mais comme l'an passé, sera présenté le vendredi à 18h30, dès le 17 septembre.

Richard Simoens sera responsable de ce magazine d'affaires publiques, qui tout en faisant le tour la scène économique, sociale et culturelle au Manitoba, approfondira chaque semaine, l'événement le plus important.

À REVOIR:

LES PLOUFFE, cette étude de moeurs réalisée par Gilles Carle d'après l'oeuvre de Roger Hamelin, sera présentée en version intégrale, le dimanche 5 septembre de 19h30 à 21h00 et interrompue par le téléjournal, se terminera de 21h30 à 22h45.

Ce film sera précédé, à 18h30, d'un spécial d'une heure intitulé **"30 ANS APRÈS ... LES MINI-SÉRIE"** au cours duquel vous seront présentés quelques extraits des grandes mini-séries qui ont été diffusées les années précédentes ou qui le seront cette année.

FEMME D'AUJOURD'HUI.... le lundi 6 septembre à 22h10... sera consacrée à **Mme Danielle Miterrand,** épouse du Président de la République française.

... POUR LES JEUNES

SIMON ET GARFUNKEL....le vendredi 10 septembre à 22h40
Nous vous inviterons alors à assister au concert qui réunissait, pour la première fois depuis 11 ans, le duo le plus célèbre de la musique pop: SIMON ET GARFUNKEL, ces artistes qui après les Beatles, les Stones et Bob Dylan, furent probablement les interprètes les plus populaires des années 60.
Cette émission, filmée au Central Park de New York, vous donnera l'impression d'être au milieu de l'immense marée des spectateurs venus applaudir Simon et Garfunkel.

RÉUNION PUBLIQUE
Questions relatives à l'environnement au Manitoba

Questions relatives à l'environnement au Manitoba

Dans le cadre de sa politique sur la consultation du public, Environnement Canada tient des réunions publiques partout au Canada. Ces rencontres ont pour but de permettre au public d'avoir des échanges de vues et d'informations avec le Ministère, de formuler des commentaires sur ses politiques et ses programmes et de soulever des questions d'intérêt local.

La réunion du Manitoba aura lieu à Winnipeg.

LE DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 1982
de 13h30 à 17h
à l'Hôtel Fort Garry

Les groupes ou organismes reconnus qui enverront un représentant à la réunion pourront bénéficier d'une aide financière en ce qui concerne les frais de déplacement. Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au:

Coordonnateur de la consultation du public
Environnement Canada
9942, 108e Rue, pièce 804
Edmonton (Alberta)
T5K 2J5
(403) 420-2540

Environment Canada / Environnement Canada

Canada

Les responsables des rénovations sont fiers d'avoir participé à l'aménagement de l'édifice

768, rue Taché, Saint-Boniface.



Architectes

E.J. Gaboury et associés
209 - 675, chemin Pembina
Winnipeg, Manitoba

Entrepreneur

TDC
TYNDALL
DEVELOPMENT CORPORATION LTD.

145, rue Hamelin
Winnipeg, Manitoba
R3T 3Z1

ROMA MASONRY CONTRACTORS Ltd.
lot 19, chemin McPhillips

Pour tous travaux de maçonnerie
contactez Tony au No: 338-1601

TORINO TILE CO. LTD.
1587, rue Main
Winnipeg, Manitoba
bureau: 339-5984

Estimations gratuites - Spécialisation dans... mur, plancher, céramique & sol carrelé, mosaïque.

Ken's Karpets and Drapes
estimation gratuite
service complet
191, rue Marion
Saint-Boniface

• tapis • plancher vinyle • céramique • parquet
• stores vénitiens • papier peint

Le Rendez

KMB FLOOR SPECIALIST LTD.
revêtement de sol
plâtrage
acoustiques
E. 359, avenue Johnson
Winnipeg, Manitoba
Tél No: 669-1548

PILKINGTON GLASS CENTRE
337, chemin Pembina *Tél No: 453-0012 ou 0097*

Nous avons un service complet dans les vitres, miroirs et produits associés.

A. MAURING Electric Ltd.

2567, chemin Pembina
Winnipeg, Manitoba
R3T 2H5
Téléphone: **269-4143**

Entrepreneurs électriciens - Installation et réparation



ALLMAR DISTRIBUTORS LTD.

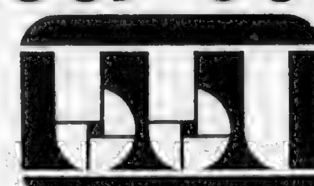
• ***Matériel architectural et de construction***
• ***Portes et cadres de métal***

Prompt service et expérience font la différence
Winnipeg • Régina • Saskatoon • Calgary • Edmonton • Vancouver

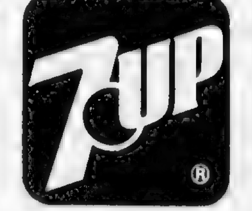
---

blackwoods beverages ltd.





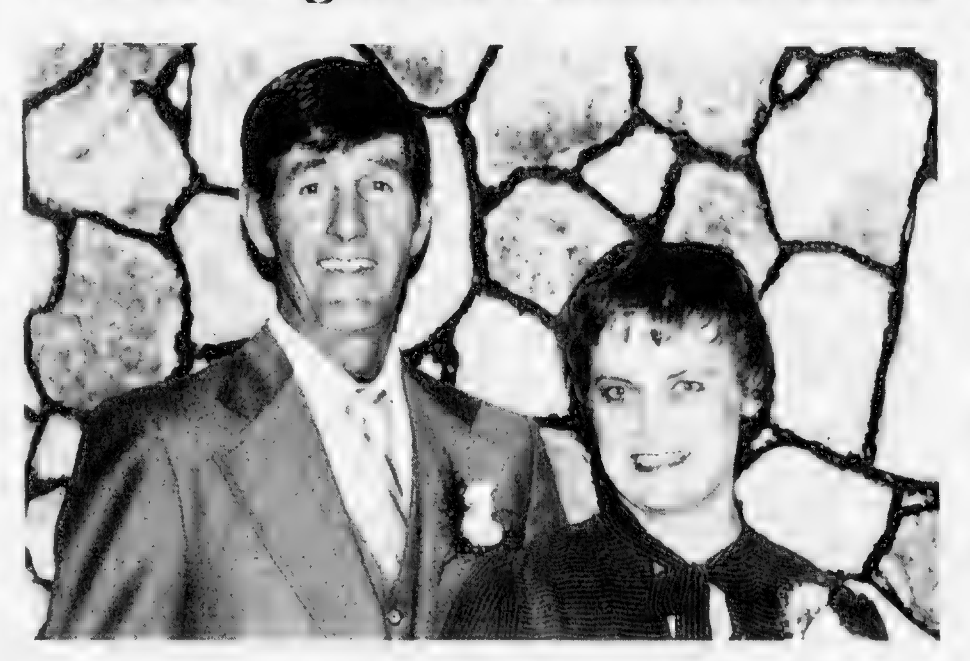
1850, avenue Ellice,
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 786-7671



"We put the cap on good tastes"

Saint-Malo

Noces d'argent de Carmen et Pierre



Nul besoin de les présenter, j'ai l'impression que tout le monde les connaît: Pierre et Carmen participent et s'impliquent aux nombreuses activités communautaires et plus récemment comme voyageur et voyageuse officiels du Festival.

C'est en 1957 que Carmen Brémaud et Pierre LaRoche unissent leur destinée en l'église de Sainte-Agathe. Bientôt les enfants arrivent. Les parents encouragent et soutiennent leurs efforts dans le domaine scolaire, sportif et surtout musical au point de participer activement à leurs débuts: "La famille La Roche".

Éventuellement ils laissent leurs jeunes voler de leurs propres ailes et le groupe "La Roche" est formé.

C'est en 1970 que les LaRoche décident d'élire domicile dans une ferme à Saint-Malo, après être demeurés treize ans à Otterburne.

Le 21 août dernier, parents et amis se sont joints à eux pour célébrer 25 ans de vie conjugale. Le tout a débuté en l'église paroissiale où Pierre et Carmen nous ont dit la joie qu'ils ressentaient de nous voir si nombreux participer à la célébration eucharistique

Leurs 7 enfants, Pierrette, Christian, Fabien, Réjean, Joël, Stéphane et Yannick se sont partagés lectures, prières, chants et accompagnement. L'abbé Robert Nadeau, dans son homélie, a souligné que 25 ans de fidélité, ça se fête et que l'Eglise toute entière s'en rejouit.

Quelque 350 invités se sont rendus à l'aréna de l'endroit pour le souper. Durant la soirée, François, frère du jubilaire, a passé en revue l'histoire de Pierre en signalant que dès sa jeunesse,

Pour des services en français à Saint-Boniface

La Société franco-manitobaine s'adresse à vous encore une fois pour se plaindre de l'absence de services en français à la station de police de Saint-Boniface.

Pour être plus précis, le 9 août dernier, un francophone, qui a beaucoup de difficultés à s'exprimer en anglais, a été détenu à la station de police de Saint-Boniface. Selon la nouvelle charte canadienne (clause 10) - "Chacun a le droit, en cas d'arrestation ou de détention: (1) d'être informé dans le plus bref délai des motifs de son arrestation ou de sa détention; et (2) d'avoir recours sans délai à l'assistance d'un avocat et d'être informé de ce droit".

Malheureusement, la carte informant le public de ce droit n'est disponible qu'en anglais; et au moment de sa détention, il n'y avait personne au bureau de police de Saint-Boniface pour l'informer, en français, des raisons de sa détention et de son droit d'avoir recours à un avocat. De plus, les documents que devait signer cette personne étaient en anglais seulement, donc elle n'a pas compris ce qu'elle devait signer.

Dix ans après la fusion des municipalités avec la ville de Winnipeg, nous ne comprenons toujours pas pourquoi la ville de Winnipeg n'offre pas de meilleurs services en français à Saint-Boniface. Nous vous serions obligés de nous donner des explications.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Léo Robert
Président de la SFM
le 25 août 1982

c.c. M. Gerry Ducharme, Conseiller
M. Al Ducharme, Conseiller
Mme Evelyne Reese, Conseillère
M. Guy Savoie, Conseiller

LA LIBERTÉ

Nous avons tous trahi...

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la lettre de M. Gilles Rhéaume, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (L'Eau Vive, le 18 août 1982) intitulée "Redonnons à Louis Riel sa juste place dans l'histoire".

Quelques bouts de cette lettre m'ont particulièrement frappé comme étant justes, tout en étant incomplets.

Permettez-moi de préciser sur ce point.

Au troisième paragraphe, M. Rhéaume écrit: "La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal considère toujours Louis Riel comme un martyr politique, coupable d'avoir aimé ses compatriotes opprimés victime du fanatisme orangiste, auquel l'ont sacrifié des politiciens sans âme et sans coeur".

Au cinquième paragraphe, il ajoute: "On sait que le 1er août 1885, à l'issue d'un simulacre de procès, Louis Riel fut reconnu coupable de haute trahison et condamné à la pendaison"

M. Rhéaume parle bien du fanatisme des orangistes et du sans coeur des politiciens, mais il semble avoir totalement oublié le rôle joué par les missionnaires catholiques dans cet épisode. Et quand il mentionne le simulacre de procès, créant l'impression que c'était la faute des orangistes si Riel n'a pas eu un procès juste, il oublie, avec convénience, que si le procès fut une farce, le clergé catholique en était responsable en grande partie.

Si le clergé n'avait pas été tellement préoccupé par les prophéties de Riel et de l'influence que ces prophéties auraient pu avoir sur le peuple métis du nord-ouest, il est probable que la défense de Riel aurait porté sur les plaintes des gens du nord-ouest et sur l'intransigeance du gouvernement Macdonald vis-à-vis des droits des métis, des indiens et des colons blancs. Si le clergé n'avait pas été préoccupé à protéger son contrôle sur les habitants du nord-ouest la défense n'aurait pas été appelée à perdre son temps à essayer de prouver que Riel était fou et ils auraient pu travailler à préparer une bonne défense pour le chef métis

Enfin, je suis d'accord avec M. Rhéaume que le gouvernement canadien devrait procéder à accorder un pardon posthume absolu à Louis Riel, mais je crois également que ce pardon doit être accompagné de proclamation de culpabilité dans cette affaire du gouvernement fédéral, des orangistes, du clergé catholique canadien et du peuple francophone, car nous avons tous trahi les premiers habitants de ce pays et nous sommes tous coupables de la pendaison de Louis Riel

Laurier Gareau
Saskatoon
le 25 août 1982

AVIS
RÉUNION
CONSEIL SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
à 19h30 - 50, chemin Monterey
mardi le 7 septembre

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français

Membre de APF Association de la presse francophone hors Québec

Direction par intérim: Jean-Pierre DUBE
Administration: Christian SUCHE
Ventes: Maurice SABOURIN
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Composition: Arlette LACHIVER
Montage: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340 boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823**.

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi

LA LIBERTE est imprimée sur les presses de Derksen Printers
Enregistré comme courrier de deuxième classe No 0[illegible]

LA LIBERTE
C.P. 96
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Merci aux vedettes du Marchefonds

M. Mad Dog Vachon
et
M. Serge Savard
o/s Winnipeg Jets

Au nom du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine et de la part de toute la communauté francophone du Manitoba, je tiens à vous remercier pour votre apport personnel au Marcheton 82 organisé par Franco-fonds.

Votre participation, tant par la tournée de promotion qu'au marcheton lui-même a certes contribué au succès financier du 26 juin dernier. Nous vous en sommes reconnaissants.

Léo Robert
Président de la SFM
le 24 août 1982

c.c. Me Laurent Roy, Président de Francofonds

750.000$ pour l'Hôpital de Saint-Boniface

Le député de Saint-Boniface, Robert Bockstael, a annoncé que l'hôpital de Saint-Boniface va recevoir une subvention de 750,000$ qui servira à rénover la caféteria principale du personnel.

Dans le cadre du programme de création d'emplois du gouvernement, il a été stipulé qu'au moins 50 pour cent des travailleurs qui prendront part à la construction et à la rénovation de ces locaux devront être recrutés parmi les personnes au chômage dans la province. De plus, pour aider les fabricants de la région tous les articles d'équipement et d'ameublement seront produits sur commande au Manitoba.

M. Tony Quaglia, président de l'hôpital de Saint-Boniface, a déclaré que la direction de l'hôpital était enchantée de participer au programme, et se réjouissait d'avoir l'occasion d'améliorer ses locaux tout en apportant des avantages à la collectivité grâce à la création d'emplois.

Il a ajouté que l'hôpital remerciait M. Bockstael et le gouvernement fédéral de l'avoir fait profiter du programme qui offre une excellente occasion de moderniser ce secteur de l'hôpital qui en avait bien besoin depuis quelque temps.

La nouvelle caféteria engendrera 12,500 heures de travail pendant la construction et la rénovation et pourra accueillir 464 personnes.

La firme d'architectes chargée du projet, Smith Carter Partners, a déclaré que les travaux devaient commencer le 27 septembre



Le Festival du Voyageur attend d'un jour à l'autre des nouvelles de la Province du Manitoba: il a demandé une dernière contribution, celle-là exceptionnelle.

Horaire des Journées Dawson

Samedi 4 septembre 1982
- "Wonder Shows": toute la journée
- Tournoi de base-ball pour hommes
- "Beer Gardens" de 11h00 à 24h00 au Centre culturel
- Jeux pour enfants au Centre culturel
- Déjeuner aux crêpes de 8h00 à 11h00
- "Arts & Crafts" à la Salle de la Légion
- Les Scouts feront un camp et y seront pour la fin de semaine
- "Dawson Trail Echoes" joueront l'après-midi
- Barbecue au boeuf de 17h00 à 19h00

Dimanche 5 septembre 1982
- Défilé par la Chambre de commerce à midi
- "Wonder Shows"
- Tournoi de base-ball - mixte
- "Beer gardens" de 11h00 à 24h00
- Jeux pour enfants organisés par les scouts
- Déjeuner aux crêpes de 8h00 à 11h00
- "Arts & Crafts" à la salle de la Légion
- Concours de gigue et violon de 14h00 à 16h00
- Barbecue au porc de 17h00 à 19h00
- "Teen Dance", musique par "Universal Sound" 20h00 à 24h00
- "Multi-Culturel Dancers" à 19h00

LES PETITES ANNONCES

Nom .... **Téléphone** ....

Adresse .... **Code postal** ....

SVP publier cette annonce deux fois à compter de la prochaine parution. En lettres moulées SVP. Un seul mot ou groupe d'initiales par case SVP.

5$							
6$							
7$							
8$							

Conditions:

1 - Toutes les petites annonces seront publiées deux fois au coût minimum de 5$ (deux semaines de suite)
2- Une seule annonce par bon de commande sera acceptée
3- Vous devez faire parvenir vos annonces à **LA LIBERTÉ** par courrier ou en personne. Les commandes ne seront pas acceptées au téléphone
4- Les petites annonces doivent être payées d'avance sinon elles ne paraîtront pas
5- Un maximum de six lignes sera accepté

Par la poste: **LA LIBERTÉ**, C.P. 96, Saint-Boniface R2H 3B4
En personne: 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

Au base-ball

Les 'Saints' ont organisé un tournoi de base-ball pour les divisions C et D il y a deux fins de semaine passées. Tout s'est bien déroulé jusqu'à dimanche après-midi quand la pluie a fait remettre les finales à plus tard. Sainte-Anne, McGregor et Fredensfeld sont dans les finales pour la division C et Winkler, Mitchell et Niverville dans la division D.



Ulysse Hupé se rend au premier but.

Sainte-Anne-des-Chênes



Le café des As ouvrira

Armand, Stella et Rachelle Guénette, nouveaux propriétaires du Café des As, vous invitent à participer aux Journées Dawson et à venir les rencontrer au Café des As, situé au Centre culturel de Sainte-Anne. L'ouverture officielle aura lieu le 12 septembre 1982.

Nouveau directeur général de l'ACFC

Mme Irène Chabot, présidente de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, annonce que le nouveau directeur général de l'ACFC sera M. Albert Dubé de Regina. Son entrée en fonction est prévue pour le 15 septembre 1982.

M. Dubé qui est présentement directeur de la formation du personnel au sein du Ministère du tourisme de la Saskatchewan sera mis à la disponibilité de l'ACFC pour les prochaines deux années, d'après une entente négociée entre l'ACFC et le gouvernement provincial.

M. Dubé est originaire de Duck Lake et a été président de l'ACFC pendant les années 1973 à 1975. De plus, il a occupé le poste de vice-président de l'association à deux reprises. Âgé de 53 ans, Albert est père de deux enfants.

Ayant oeuvré au sein du gouvernement pendant quelque trente ans, M. Dubé apporte à l'ACFC une expérience remarquable en administration

horaire de cbwft

SAMEDI

4 SEPTEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 MISHA LA BOULE
9:30 CAPITAINE CAVERNE
10:00 ATTACHEZ VOS CEINTURES
10:30 DOCTEUR DOOLITTLE
11:00 FILMS D'ART
12:00 D'HIER À DEMAIN
13:00 CINÉMA
15:30 UNE ARCHE IMMOBILE
Mieux vaut tard que jamais. **Dernière.**
16:00 BAGATELLE
Dessins animés
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 UNE FENÊTRE SUR LE MONDE
17:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
L'Idée fixe (**1re de 2**). Un homme voit d'un mauvais oeil les fréquentations de sa fille avec des jeunes gens apparemment volages
18:30 BASE-BALL DES EXPOS
Du stade Olympique de Montréal, les Expos reçoivent les Braves d'Atlanta.
EN CAS DE PLUIE:
CINÉ - SOLEIL
Bons baisers de Hong Kong.
ET
L'École du Cirque de Moscou
OU
Éric Tabarly et les autres
21:00 BIZARRE, BIZARRE
Les Revenants.
OU
FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREUX
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:56 NOUVELLES DU SPORT
22:05 CINÉMA CANADIEN
23:30 CINÉ-NUIT

DIMANCHE

5 SEPTEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 LES AVENTURES DE OUI-OUI **Dernière**
9:30 LES VOYAGES DE TORTILLARD
Robin aux abois **Dernière**
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 LA SEMAINE VERTE
12:00 CINÉ-POP
14:00 UNIVERS DES SPORTS
16:00 SECOND REGARD
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 HEBDO-DIMANCHE
18:00 CHEZ DENISE
Le Grand Départ Réal: Guy Hoffmann. **Dernière**
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
30 ans après... les mini-série. Extraits de Duplessis. Empire. Bonheur d'occasion et Jeune Délinquant Invités: Mark Blandford, Claude Fournier, Jean-Paul Fugère et Denis Héroux Anim.: Henri Bergeron Réal Jean-Paul Leclerc
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Plouffe. Étude de moeurs réalisée par Gilles Carle, d'après l'oeuvre de Roger Lemelin. Prod Justine Héroux. Prod exécutifs John Kemeny et Denis Héroux Musique: Stéphane Venne. Principaux interprètes: Juliette Huot, Émile Genest, Gabriel Arcand, Denise Filiatrault, Pierre Curzi, Serge Dupire, Anne Létourneau, Gérard Poirier, Paul Berval et Louise Laparé. L'histoire d'une famille de la basse-ville de Québec durant la Deuxième Guerre mondiale, période mouvementée et cruciale dans l'évolution de la société contemporaine nord américaine (Can. 81)
21:00 LE TÉLÉJOURNAL
21:20 SPORT-DIMANCHE
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Plouffe (suite et fin)
22:45 CINÉ-CLUB

LUNDI

6 SEPTEMBRE

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
10:45 MON AMI GUIGNOL
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 WICKIE
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 FOOTBALL CANADIEN
Du stade Yvor Wynne de Hamilton. match entre les Concordes de Montréal et les Tiger Cats
15:00 À TIRE D'AILE
15:30 AVIS DE RECHERCHE
Cette semaine: Jacques Boulanger
16:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
16:30 FANFRELUCHE
Cric Crac **Dernière.**
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 RENCONTRES
Inv.: Rémy Chauvin, biologiste (**1re de 2**).
19:00 LE VAGABOND STC
(Émission sous-titrée, codée pour les mal-entendants). Drame d'aventures. Second départ. Le Vagabond vient en aide à un individu libéré sur parole après avoir été accusé à tort d'un crime
19:30 TÉLÉ-SÉLECTION
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 PORTRAIT DE FEMME
23:10 CINÉMA

*Nous vous prions de noter que **notre horaire est soumis à changements** en raison des retransmissions des matchs de hockey et de base-ball. Pour de plus amples informations téléphonez au No 775-8351 pendant les heures de bureau et au 783-8028 après 17h.*

MARDI

7 SEPTEMBRE

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 VIRGINIE
10:45 LES FLOUMPS
Dernière
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 HEIDI
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière
14:30 CINÉMA
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 FIFI BRINDACIER
17:00 GRIZZLY ADAMS
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 RENCONTRES
(dern. de 2).
19:00 NOUS, LES COMIQUES
20:30 PREMIÈRE PAGE
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 AINSI VA LA VIE
Présentateur: Henri Bergeron. Mise en ondes: André Simard. Reprise de quelques dossiers de **Second regard.** L'Église catholique en France. Dossier sur l'histoire religieuse de France, des origines à nos jours. Journaliste Gilles-Claude Thériault. Réal: Jean Charbonneau.
23:10 CINÉMA

MERCREDI

8 SEPTEMBRE

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 JE SOUFFLE
10:45 GRISU, LE PETIT DRAGON
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 LES FANTÔMES DU CHÂTEAU
17:00 DÉFI
17:30 À COMMUNIQUER
18:00 CE SOIR
NOUVELLES DU SPORT
18:30 LE COUP DE CIRCUIT DE FRED CAILLOU
19:30 BASE-BALL DES EXPOS
Du Busch Memorial Stadium de St-Louis, match entre les Cardinals et les Expos de Montréal.
EN CAS DE PLUIE:
CINÉ-SOLEIL
Bons baisers de Hong Kong.
ET
L'École du Cirque de Moscou.
OU
Éric Tabarly et les autres.
22:00 LE TÉLÉJOURNAL
22:36 NOUVELLES DU SPORT
22:40 MOI, CLAUDE, EMPEREUR
23:40 CINÉMA

JEUDI

9 SEPTEMBRE

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 À COMMUNIQUER
10:45 À COMMUNIQUER
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 JOE LE FUGITIF
Dernière
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
14:30 CINÉMA
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 L'IMAGINATION AU GALOP
Dernière.
17:00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 RENCONTRES
Inv Jean-François Six (**1re de 2**).
19:00 LES GRANDS FILMS
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 PAR 27
22:40 LAUTREC 82
23:10 MC CLOUD

VENDREDI

10 SEPTEMBRE

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 LA BOÎTE À LETTRES
Dernière
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
Dernière
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 DÉFI
Dernière
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
14:30 CINÉMA
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 PÉPINOT
Dernière.
17:00 LE MONDE DE DISNEY
18:00 CE SOIR
NOUVELLES DU SPORT
18:30 RENCONTRES
Inv.: Jean-François Six (**dern. de 2**).
19:00 DU TAC AU TAC
19:30 HORS SÉRIE
Maîtres et valets
20:30 LA TELEVISION DES AUTRES
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 LA RENTRÉE (**2e partie**)-
La programmation 82-83 à CBWFT
Réal: Donald Hétu
22:40 SIMON AND GARFUNKEL
Concert de Simon and Garfunkel à Central Park New York, devant quelque 400 000 personnes. Ils interprètent leurs plus grands succès



SAMEDI

13:00 (2) ''MON ONCLE'', Fr. 1957. Comédie satirique réalisée et interprétée par Jacques Tati avec Alain Bécourt et Jean-Pierre Zola. - Un sympathique hurluberlu réussit à distraire son jeune neveu qui s'ennuie dans le confort moderne où vivent ses parents - Tendre et fine satire d'un monde dépersonnalisé. Suite ininterrompue de gags visuels. Thème musical allègre. Jeu parfait de Tati.
22:05 (4) ''O.K. LALIBERTÉ'', Can. 1973. Comédie dramatique de M. Carrière avec Jacques Godin, Luce Guilbeault et Jean Lapointe. - Ayant perdu son emploi et quitté sa femme, un homme de 40 ans doit s'adapter à un changement de vie. Episodes savoureux. Mise en scène variée et réussie. Humour réaliste et bonhomme. Interprétation naturelle.
23:30 * (4) ''THÉÂTRE DE SANG'' (Theatre of Blood), G.-B. 1973. Drame d'horreur de D. Hickox avec Vincent Price, Diana Rigg et Ian Hendry. - Après un suicide apparent, un acteur entreprend de tuer les critiques qui lui ont été défavorables.- Humour noir dans un style flamboyant. Développements inventifs inspirés de Shakespeare. Cabotinage inspiré de Price.

DIMANCHE

12:00 (3) ''SILENCE ON TOURNE'' (Movie Crazy), E.-U,. 1932. Comédie de C. Bruckman avec Harold Lloyd, Constance Cummings et Kenneth Thompson. - Un jeune homme maladroit tente de percer dans le monde du cinéma. - Gags efficaces. Quelques aperçus amusants sur le tournage des films. Excellente composition de Lloyd.
19:30 (3) ''LES PLOUFFE'', Can. 1981. Comédie dramatique de G. Carle avec Gabriel Arcand, Emile Genest et Pierre Curzi. - Au cours des années 30, les membres d'une famille habitant la basse-ville de Québec affrontent diverses situations. - Adaptation du roman de Roger Lemelin. Suite de scènes colorées. Évocation juste de l'époque. Notations pittoresques. Bons comédiens. - A.
22:45 CINÉ-CLUB (3) ''ZABRISKIE POINT'', E.-U. 1970. Drame de M. Antonioni avec Mark Frechette, Daria Halprin et Rod Taylor. - Après une manifestation contestataire, un étudiant s'enfuit au désert et y passe quelque temps avec une amie de rencontre. - Vision insolite du contexte américain. Suite d'images poétiques. Bonne utilisation du décor naturel. Interprétation correcte.

LUNDI

19:30 TÉLÉ-SÉLECTION (4) ''TROIS HOMMES À ABATTRE'', Fr. 1980. Drame policier de J. Deray avec Alain Delon, Dalila di Lazzaro et Michel Auclair. - En portant secours à un automobiliste blessé, un homme se trouve entraîné dans une sombre affaire. - Scénario plutôt conventionnel. Mise en scène habile. Rythme vif. Jeu assuré de Delon.
23:10 (4) ''FORT BRAVO'' (Escape from Fort Bravo), E.-U. 1953. Western de J. Sturges avec William Holden, Eleanor Parker et John Forsythe. - Pendant la Guerre de Sécession, une Studiste fait évader son fiancé d'un camp de prisonniers. - Histoire aux allures d'épopée. Réalisation vigoureuse. Bons interprètes. -A

MARDI

14:30 * (6) ''NEW GENERATION'', Fr. 1979. Comédie musicale de J.-P. Lowf-Legoff avec Jeff Manzetti, Lollie Serres et Eric Rawson. - Le chef d'une bande de motards s'éprend d'une jeune fille appartenant à un groupe rival. - Scénario conventionnel prétexte à numéros musicaux. Nombreux clichés. Mise en scène superficielle. Interprétation artificielle.
19:00 NOUS LES COMIQUES (4) ''COURS APRÈS MOI QUE JE T'ATTRAPE'' Fr. 1976. Comédie sentimentale de R. Pouret avec Annie Girardot, Jean-Pierre Marielle et Marilu Tolo. - Deux quadragénaires font connaissance par l'intermédiaire de petites annonces. - Scénario astucieux. Réalisation alerte. Interprétation vivante.
23:10 (5) ''LE MÂLE DU SIÈCLE''. Fr. 1975 Comédie de moeurs réalisée et interprétée par Claude Berri avec Juliet Berto et Hubert Deschamps. - Un mari souffrant de jalousie voit sa femme prise en otage par des gangsters. - Exigences masculines ridiculisées. Quelques bons moments. Effets vulgaires et déplaisants Schématisation des personnages. Interprétation inégale.

MERCREDI

23:40 (4) ''FEMMES FEMMES'', Fr. 1974. Comédie dramatique de P. Vecchiali avec Hélène Surgère, Songia Saviange et Michel Delahaye. - Deux actrices vieillissantes partagent un appartement et des souvenirs communs - Essai psychologique teinté de fantaisie. Mise en scène inventive en dépit de moyens réduits. Jeu touchant des comédiennes.

JEUDI

14:30 * (4) ''MA FEMME ET NOUS'' (Luv), E.-U. 1967. Comédie satirique de C. Donner avec Jack Lemmon. Peter Falk et Ellen May. - Un candidat au suicide est sauvé de la mort par un vieil ami. - Adaptation d'une pièce de Murray Shiskal. Suite de bizarreries présentées sur un ton fantaisiste. Mise en scène techniquement réussie. Interprètes de talent.
19:00 (3) ''LE SOUFFLE DE LA TEMPÊTE'' (Comes a Horseman), E.-U. 1978. Western de A.J. Pakula avec James Caan, Jane Fonda et Jason Robards. - En 1945, au Montana, un petit rancher est entraîné dans le conflit qui oppose une voisine à un riche propriétaire. - Mélange habile d'ancien et de moderne. Extérieurs admirablement photographiés. Mise en scène adroite. Interprétation solide. - A.
23:10 Mc CLOUD (5) ''RIEN N'EST TROP BEAU POUR TOI'' (Top of the World, Ma), E.-U. 1971. Drame policier de A. March avec Dennis Weaver, Bo Svenson et Robert Webber. - Un policier de l'Ouest en stage à New York se trouve mêlé aux tribulations d'un jeune campagnard en lutte avec un racketteur. - Episode de la série ''McCloud''. Intrigue dispersée. Mise en scène adéquate. Interprétation sympathique

VENDREDI

14:30 (4) ''PRINTEMPS EN HIVER'', Bel. 1976. Drame de J.-L. Colmant avec Marcel Josz, Nadia Gary et Arlette Biernaux. - Un sentiment tendre se développe entre un sexagénaire et un retraité que sa fille a invité à séjourner chez elle. - Sujet intéressant. Traitement efficace,. Bonne interprétation. Film tourné pour la télévision.
23:40 (4) ''DESIRÉ LAFARGE ET LE HOLLANDAIS'', Fr. 1979. Comédie policière de J. Pignol avec Raymond Baillet, Julia Dancaut et Roger Van Doude. - Venu en Provence acheter une maison, un rentier se voit évincer par un mystérieux financier hollandais. - Episode d'une série de télévision. Traitement bonhomme et détendu. Mise en scène aérée. Interprétation sympathique. -A.

REMARQUE

L'explication et les côtes ont été établies par l'Office des Communications sociales.

Les chiffres placés avant le titre indiquent la valeur artistique du film: (1) chef d'oeuvre; (2) Remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre

A la fin du texte, les lettres indiquent la convenance pour les jeunes: E - Enfants; A - Adolescents

REMERCIEMENTS

La famille de Maria Hébert aimerait remercier bien sincèrement tous les parents et amis, qui se sont montrés si sympathiques lors du décès de leur père Wilfrid. Les témoignages de sympathie manifestés de différentes façons furent très appréciés.

Merci à oncle Omer, Mgr Robidoux, aux deux prêtres cocélébrants, l'abbé Bouvier et l'abbé Nadeau. Merci à la chorale, à l'organiste et à tous ceux qui ont manifesté leur sympathie en assistant au service, en offrant des fleurs, des honoraires de messes ou des cartes de condoléances, en préparant le goûter, etc.

Un merci spécial à ceux qui ont rendu visite et aidé leur mère depuis le départ de son bien-aimé Wilfrid.

Nécrologie

Gérard KIROUAC

Décédé à l'âge de 56 ans le 26 juillet 1982, au Centre des Sciences de la Santé.

En plus de son épouse Jeannine (née Laurencelle) de La Broquerie, il laisse dans le deuil ses enfants, Mérille et son épouse Colette de Régina, Georges de Saint-Vital, Réal et Noël de La Broquerie, Diane et son époux Philippe Leclerq de Saint-Vital, trois petits enfants, Pascal, Sylvain et Stéphanie, trois frères Joseph Alphée, Honoré et Eugène ainsi que quatre soeurs, Claire Choiselat, Sr Anne-Marie Kirouac des soeurs Notre-Dame de l'Afrique, Gertrude Normandeau et Marie-Reine Vielville

Il avait été précédé dans la mort par sa mère en 1954 et son père en 1964.

Les prières ont eu lieu jeudi soir le 29 juillet en l'église de La Broquerie suivies de la messe présidée par le père Gérard Clavet c.s.v., curé, et concélébrée par l'abbé Louis Laurencelle, cousin, les abbés Gérard Dionne, Fernand Desjardins Louis-Philippe Jean, Léonce Aubin et Roland Lavoie. Le diacre Réal Lévêque y était aussi. Les Chevaliers de Colomb ont assuré le service de l'autel. Les porteurs étaient: Louis, Roland et Marcel Kirouac, Richard et Raymond Laurencelle, tous neveux du disparu ainsi que Gilbert Tétrault, ami de la famille

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial de La Broquerie, et les cérémonies ont été suivies d'un goûter à la salle de l'aréna

Né à La Broquerie le 25 avril 1926, il y a vécu toute sa vie. Il a été employé presque toute sa vie au transfer de La Broquerie où on dit de lui qu'il était un "employé modèle, fidèle, honnête, travaillant, de bonne humeur et très ponctuel". C'était un optimiste qui avait la joie de vivre, un travailleur infatigable, un père aimant et dévoué. C'était un homme d'une profonde piété, spécialement à l'endroit de la Vierge qu'il priait chaque jour. Il était membre actif des Chevaliers de Colomb, il fut directeur de la SSJB pendant plusieurs années. Le témoignage de sa vie demeure vivant chez tous ceux qui l'on connu et aimé

REMERCIEMENTS

La famille Kirouac désire remercier tous ceux et celles qui sont venus payer un dernier hommage à leur disparu, ceux et celles qui ont payé des honoraires de messe, des bouquets de fleurs, cartes de sympathie; le père Clavet, les dames de la paroisse qui ont préparé le goûter, le docteur Lemoine, les prêtres concélébrants, les Chevaliers de Colomb, l'organiste et la chorale ainsi que tous ceux et celles qui nous ont aidé d'une façon ou d'une autre à surmonter cette dure épreuve.



Nécrologie

Philippe PONSIN

Le dimanche 18 juillet 1982, Philippe Ponsin est décédé accidentiellement en France, à l'âge de 48 ans.

Philippe laisse dans le deuil son épouse, Monique, et cinq enfants: Chantal, Laurent, Nicolas, Gilles et Valérie.

Les obsèques furent célébrées dans son village natal de Bétheniville (France) le jeudi 22 juillet 1982.

Un service commémoratif a eu lieu en l'église de Saint-Eustache le samedi 21 août 1982. La messe fut concélébrée par l'abbé Lavoie, le père Roland Prescott et M. Delionnet, diacre.

Originaire de France, Philippe Ponsin est arrivé au Canada avec sa famille en 1978. Philippe s'est installé à Saint-Eustache, où il travaillait comme agriculteur avec ses trois fils.

La famille tient à remercier toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie en assistant au service commémoratif, en offrant des fleurs, des messes et des cartes de condoléances. Un merci spécial est adressé à l'abbé Lavoie, au père Roland Prescott, à M Delionnet, diacre, ainsi qu'à la chorale et aux personnes qui ont offert leurs divers services.



Appels d'offres

No du contrat: 561/82-67
Réaménagement du terrain de camping Wasagaming

Le travail comprend la construction de nouvelles routes et d'emplacements de camping ainsi que l'enlèvement et la restauration de toutes et d'emplacements abandonnés.

Des soumissions cachetées devront porter le titre du projet et être adressées à l'Administrateur des contrats, Pars Canada, 4e étage, 391, avenue York, Winnipeg (Manitoba) R3C 4B7. Les soumissions seront acceptées jusqu'à:

15h, heure de Winnipeg, le jeudi 16 septembre 1982.

Tél.: (204) 949-6070
Télex: 07 57 461

On peut se procurer les documents contractuels en s'adressant à l'Administrateur des contrats, Parc Canada, 4e étage, 391, avenue York, Winnipeg (Manitoba), R3C 4B7 en envoyant un dépôt de $100,00 par chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé lors de la réception, en bon état des documents contractuels.

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés au bureau indiqué ci-dessus et aux bureaux de l'association de la construction de Winnipeg et la "Brandon Builders Exchange".

Chaque soumission soit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Parcs Canada ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES en vue du projet indiqué plus bas, adressées au chef politique des contrats et administration, région ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 200, 1er étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront accueillies jusqu'à la date et l'heure de clôture désignées.

LOCATION

Projet No 13-82
Location de bureau, entreposage, place de processus
Winnipeg, Manitoba

Approximativement 690 m2 de bureaux, 1289, 12 m2 d'entreposage et processus, avec une bonne ventilation - 900 m2 d'entreposage enclos pour (six) 6 véhicules. Les bâtiments à considérer doivent être vacants le 1er janvier 1983, avec un bail de 5 ans et promesse de location pour un autre 5 ans. Le bâtiment doit être situé dans un rayon de 15 kilomètres du centre de Winnipeg et aussi pas plus de (deux) 2 blocs d'un arrêt d'autobus. Le propriétaire sera responsable pour le paiement de toutes les taxes, des services publics et les services de la Couronne étant responsables pour le paiement du loyer et de l'augmentation possible des taxes sur les propriétés et des coûts d'opération basés sur un an.

Date de clôture: **3h00 p.m. (HAM) jeudi 16 septembre 1982**

Avis est donné, par la présente, que la date de clôture des soumissions antérieurement: 9 septembre 1982 est reportée au jeudi 16 septembre 1982.

D.Young
Chef, service de location
des propriétés administratives
Téléphone: (403) 420-3268

INSTRUCTIONS

La documentation relative à ce projet peut être obtenue des Travaux publics du Canada, pièce 201 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Les offres doivent être soumises sur les formulaires fournis et complétés suivant les indications spécifiées.
La soumission la plus basse ou toute autre ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, WILFRID HÉBERT, de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus, mentionnée devront être adressées à la soussignée, C.P. 237 Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, R0A 1V0, le ou avant le 7e jour du mois d'octobre 1982.

DATÉ à Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba ce 1er septembre 1982.

Maria Hébert
exécutrice

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, ANNE MARIE BLANCHE LOISELLE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse d'Alphonse Loiselle, du même endroit, gérant.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 8 octobre 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour du mois d'août 1982.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu TELESPHORE SAVIGNAC, du village d'Aubigny, au Manitoba, ouvrier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er octobre 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour d'août 1982.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession

L A CHORALE BEL CANTO

reprendra ses activités
dès le début de septembre.

Tous les anciens membres de Saint-Pierre, de Saint-Malo ou d'Otterburne ainsi que toute personne qui aime chanter et désire se joindre à nous sont invités à une **"rencontre-répétition" le mercredi 8 septembre, à 20 heures,** à l'école élémentaire de Saint-Pierre.

N'apportez que votre sourire et votre belle humeur!

Si vous désirez plus de renseignements appelez **Jacqueline Roy** (directrice) au No **433-7627.**



LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
est à la recherche
d'un ou une

Agent de développement communautaire

à mi-temps pour les régions de Saint-Claude et Somerset

Sous la direction de la coordonnatrice des programmes, cet agent.

- aidera à promouvoir les initiatives d'organisation et de participation d'individus et de groupes afin de leur permettre de s'impliquer dans le développement global de leur communauté
- recueillera et diffusera l'information pertinente sur les services et octrois pour francophones (gouvernementaux ou autres)
- établira des liens étroits avec les différents organismes dans la région
- agira comme personne-resssource auprès de groupes qui oeuvrent dans les divers secteurs de la communauté:
- vie culturelle
- sports et loisirs
- économie
- patrimoine
- communication
- jeunes
- aînés, etc...

et travaillera à développer un esprit de collaboration entre tous ces groupes

QUALIFICATIONS REQUISES:
- bonne connaissance de la langue française
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- expérience en développement communautaire
- capacité d'organisation et d'initiative
- doit posséder une automobile et devra préférablement habiter la région

ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible

SALAIRE: Selon qualifications et expérience

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **20 septembre 1982 à:**

Mme Lucille Roch
C.P. 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer



Infirmiers ou infirmières de santé communautaire

Traitement: $24 044 à $28 206
Plus indemnités de postes isolés (Traitement calculé en fonction de la formation et de l'expérience

Santé Bien-être social Canada
Direction générale des services médicaux
Région du Manitoba

Postes situés dans différents postes de soins infirmiers du Manitoba.

Postes permanents ou nominations pour différentes périodes spécifiées.

Logement disponible au taux minimum dans les postes de soins infirmiers.

Fonctions
À titre d'infirmiers ou d'infirmières dans un poste de soins infirmiers, les titulaires seront appelés à faire preuve d'autonomie, de jugement et à mettre en valeur leur sens des responsabilités; ils auront l'occasion d'acquérir une expérience enrichissante dans un contexte interculturel. Ce poste représente une occasion unique d'apprendre à connaître les régions du nord manitobain et de profiter de la vie au grand air. Les personnes qui se joindront à nos effectifs auront ainsi la chance d'acquérir une expérience des plus intéressantes en offrant aux personnes vivant dans des communautés isolés des services professionnels d'une importance vitale.

Conditions de candidature
Baccalauréat en sciences infirmières d'une université canadienne ou équivalent reconnu; OU certificat ou diplôme en santé communautaire d'une université canadienne ou équivalent reconnu; OU formation de sage-femme de niveau I et II en Grande-Bretagne, ou équivalent reconnu; OU formation en santé communautaire reconnue par la Direction générale des services médicaux (y compris le programme de formation en clinique conçu pour le niveau CHN-3 ou l'examen de mise à l'épreuve); OU programme de formation en clinique du personnel infirmier en plus de 4 mois d'études dans le cadre du programme de formation en santé communautaire de l'université du Manitoba. Accréditation à titre d'infirmier ou d'infirmière diplômé dans une province ou un territoire canadien. La connaissance de l'anglais est indispensable.

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Kathy Gariepy au (204) 949-5969 ou l'adjoint à l'agent des soins infirmiers régionaux au (204) 949-2447.

Les demandes seront évaluées sur réception.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Santé et Bien-être social Canada
Région des prairies, services du personnel
101 – 303, rue principale
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G7

Le présent concours pourra également servir à combler d'autres postes semblables.

Canada

LES SOLIDES

Swan Valley aura sa classe d'immersion malgré tout.., C'est ce qu'a décidé la Cour d'appel du Manitoba. Le président de la Commission scolaire a déclaré à la suite du jugement que la décision de la Cour "will allow the tail to wag the dog because a few people can dictate to the board what programs to offer". Et le jugement de la semaine dernière sur l'embauche de Maurice Sala dans la Seine, ça ressemblerait à quoi? Au chien qui mord sa queue?

Notre premier ministre Howard Pawley vient de nous rappeler qu'il est encore nouveau à son poste. Lors de la conférence des premiers ministres la semaine dernière à Halifax, il a réitéré sa foi en une nouvelle ère de coopération entre gouvernements au Canada.

"Le monologue Nord-Sud" est un nouveau film de l'ONF qui risque d'être intéressant car il s'inscrit dans la liste des films-choc produits ces dernières années... Il s'agit d'un regard cinématographique sur Haïti, la "perle sous-développée des Antilles", paradis de la corruption, pays aidé financièrement par le Canada, entre autres... Pour quand donc un documentaire sur nos banques: quand je négocie un prêt, j'ai toujours une impression de "monologue" dernièrement!

En plus, le premier ministre aurait posé un geste obscène devant d'autres manifestants, attroupés le long de la voie à Salmon Arm, en Colombie britannique,. C'est curieux, ce qu'on défend à nos enfants devient "fashionable" dans un train royal...

(Tiré du journal Le TEMPS, août 1982)

Le ministre provincial des ressources naturelles vient de donner la liberté à quatre faucons pèlerins âgés de 48 jours. On sait que ces oiseaux sont en voie d'extinction et qu'on a pris des mesures pour assurer leur reproduction. Ces gros moineaux sont facilement identifiables: ils portent un anneau en aluminium à une patte et une bande élastique rouge à l'autre. Il n'est pas aussi facile d'identifier un francophone, mais ça viendra.

La rédaction a reçu cette semaine une lettre d'un député albertain (donc conservateur et anglophone) critiquant avec virulence les annonces fédérales parues ces derniers temps dans les journaux du pays et proposant que "La sécurité énergétique au Canada, nous en sommes à ça!" Le monsieur d'Edmonton a précisé que cette annonce a coûté plus d'un demi million de dollars au trésor canadien... Pour économiser du côté du papier, nous avons décidé de ne pas publier sa lettre.

En journalisme, tout est dans la nuance, dit-on... Si bien que, pour le reporter du "Free Press" affecté à la Cour du banc de la Reine la semaine dernière, le procès Sala était "semi-bilingual"...

Un groupe de manifestants a attaqué le tain du gouverneur général Ed Schreyer, transportant Pierre Elliott Trudeau et ses trois enfants en vacances dans les Rocheuses. A la sortie du tunel Connaught, ces mécontents en vancances ont bombardé de tomates trop mûres le wagon afin de protester contre le traitement royal que s'offre le premier ministre. Nous trouvons ces gestes déplorables. Au prix que sont les tomates...

BILLET

Choisir son patron

"Depuis quand est-ce que les employés ont le droit de choisir leur patron"? se demande M. Roland Lavallée, le président de la Commission scolaire de la rivière Seine. Ce n'est pourtant pas compliqué...

C'est depuis que les mentalités dans le secteur des ressources humaines ont commencé à changer il y a bien des années. Depuis qu'on essaie de comprendre l'impact des changements au travail sur la psychologie des personnes; depuis qu'on a compris que le parachutage n'est pas synonyme de continuité et d'harmonie; depuis que les tâches sont modelées à partir des personnes et non seulement suivant les impératifs économiques.

C'est aussi depuis que la consultation des employés n'est plus considérée comme une faiblesse chez l'employeur; depuis que consulter engendre la satisfaction et la coopération.

Le libre choix de son patron ne sera sans doute jamais un droit. Toutefois, imposer un patron de force, c'est bafouer les principes les plus élémentaires de l'éducation.

Jean-Pierre DUBÉ

Le mythe de l'infirmité

À voir absolument! ! !

QUOI? le mythe de l'infirmité - la séparation

QUAND? le dimanche, 12 septembre à 22h00, heure normale de l'est

OÙ? sur la chaîne CTV

POUR QUI? parents, amis, voisins, collègues

Ce documentaire dynamique - d'une durée de 60 minutes - raconte avec force la lutte des personnes handicapées pour l'obtention de leurs droits.

REMERCIEMENTS

À l'occasion du jubilé d'or **d'Emile et Thérèse Roy** une messe solennelle fut chantée en la cathédrale de Saint-Boniface, Manitoba, le vendredi 13 août à 17h00 par l'abbé Jean-Marie Gagné et les concélébrants: le Père Hilaire Gagné, les abbés Pierre Gagné, Albert Fréchette et Edouard Banville; servants: Christian et Luc Roy, petits-enfants des jubilaires.

La chorale exécuta de magnifiques cantiques appropriés à la circonstance. Le tout fut accompagné à l'orgue et à la guitare.

Ensuite on se rendit au Foyer Chez Nous pour la fête sociale. Après une heure d'hommages et de programmes variés en l'honneur de nos jubilaires, les invités dégustent un délicieux goûter.

Nos jubilaires M. et Mme Emile Roy désirent remercier sincèrement les parents et amis qui sont venus rehausser la fête par leur présence, leurs cadeaux ou leurs voeux exprimés.

Rentrée des classes

Division scolaire de la Rivière Seine No 14

Toutes les écoles de la Division scolaire de la Rivière Seine ouvriront leurs portes pour une journée scolaire entière **jeudi le 2 septembre 1982.** Les autobus scolaires reprendront leurs horaires habituels. Les élèves seront en classe de 8h45 à 15h30.

On prie les nouvelles familles de communiquer avec l'école de leur quartier, soit **lundi le 30 août,** soit **mercredi le 1er septembre,** pour inscrire leurs enfants et s'informer du transport scolaire.

Tous les instituteurs et institutrices assisteront à une journée de recyclage divisionnaire au Collège Saint-Boniface le mardi 31 août. Ceci sera suivi d'une journée d'administration le mercredi 1er septembre.

Congé de Noël:

- dernière journée de classe: le vendredi 17 décembre 1982
- première journée de classe en 1983: le lundi 3 janvier 1983.

Jean A.Beaumont
Directeur général

Voyage en Terre Sainte

nous emmène en Egypte, Israël et Italie du 17 octobre 1982 au 6 novembre 1982

Prix: 2, 980$

Hôte: Père Edmond Paradis, o.m.i.

ASSINIBOINE TRAVEL SERVICE LTD
219-818,avenue Portage
Winnipeg, Manitoba R3G 0N4
Téléphone: **775-0271**



LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

est à la recherche d'un ou une

Agent de développement communautaire

pour la région de la Seine

Sous la direction de la coordonnatrice des programmes, cet agent

- aidera à promouvoir les initiatives d'organisation et de participation d'individus et de groupes afin de leur permettre de s'impliquer dans le développement global de leur communauté.
- recueillera et diffusera l'information pertinente sur les services et octrois pour francophones (gouvernementaux au autres)
- établira des liens étroits avec les différents organismes dans la région
- agira comme personne-ressource auprès de groupes qui oeuvrent dans les divers secteurs de la communauté:
- vie culturelle
- sports et loisirs
- économie
- patrimoine
- communication
- jeunes
- aînés, etc...

et travaillera à développer un esprit de collaboration entre tous ces groupes

QUALIFICATIONS REQUISES:

- bonne connaissance de la langue française
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- expérience en développement communautaire
- capacité d'organisation et d'initiative
- doit posséder une automobile et devra préférablement habiter la région

ENTRÉE EN FONCTIONS: le plus tôt possible

SALAIRE: Selon qualifications et expérience

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **20 septembre 1982** à:

Mme Lucille Roch
Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

LA LIBERTÉ

l'unique hebdomadaire de langue française du Manitoba

est à la recherche d'un(e)

Typographe

Responsabilités:

- la composition typographique des textes d'annonce et de la rédaction;
- l'entretien des équipements;
- la correction des épreuves en vue de la qualité de la langue dans le produit final;
- la traduction de textes d'annonce

Le (la) candidat(e) doit posséder une excellente connaissance de la langue française, doit maitriser la dactylographie (60 mots/minute), avoir le sens de l'équipe et être capable de travailler sous pression.

Faire parvenir votre demande avant le 17 septembre 1982 au:

Rédacteur en chef
LA LIBERTÉ
CP 96
Saint-Boniface
Manitoba
R2H 3B4

LE CERCLE MOLIÈRE

est à la recherche d'un(e)

PUBLICITAIRE

TÂCHES:

- publicité générale, y inclus rédaction de communiqués de presse, contacts avec les médias, organisation de conférences de presse et de sessions de photos, placement d'annonces et correspondance diverse;
- organisation et responsabilité d'une campagne d'abonnements par téléphone.

EXIGENCES:

- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits
- expérience en publicité, de préférence
- bonne connaissance des activités du Cercle Molière
- enthousiasme
- capacité de travail en équipe

DÉTAILS:

- entrée en fonction - immédiatement
- contrat de trois (3) mois

SALAIRE:

- à négocier

CONTACTER:

Aline Campagne, au Cercle Molière,
tél.: No: 233-8053.



125, ch. Ste-Anne; Saint-Vital

DANIS REALTY LTD.

Rue Symington **5 acres**
Jolie maison moderne de 4 chambres à coucher sur un terrain de ferme. Bonne étable, autres bâtiments et enclos pour chevaux. Avec 3 salles de bains, deux foyers naturels en briques, salle de récréation, etc. Vous et votre famille pourrez vivre en paix et en style.

163, rue Eugénie **$99.000**
Petit bloc de 7 appartements - unique dans son style - Lot 68x122 avec chênes. Bon revenu.

444-446, rue Langevin
On demande seulement 53.500$ pour ce duplex près du Collège et de l'hôpital. 3 chambres à coucher, pleine cave "chaque côté". Garage double insulé.

20 acres - Lorette.
Frontage de 652' pieds sur chemin gravelé.Prix de vente 21.500$ Possessoin immédiate.

101, rue St-Anne
Possession immédiate pour ce bon bungalow de 2 chambres à coucher avec bonne cave et lot 37x110' 4,87 acres - chemin Saint-Joseph - Autobus pour école du parc Windsor et Collège. Prix Réduit: 35.000$ Faites-nous une offre!

Lorette, Manitoba **44,900$**
Bungalow moderne de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, grand lot.

Lorette, Manitoba
Lot boisé 95' frontage. Le propriétaire consentirait une hypothèque.

CN RAIL

Bâtiments à vendre
Région des Prairies

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION S-75 (nom et endroit du bâtiment choisi)" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressée à **M. P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadian National Railways. Box 244. Postal Station - "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4,** qui en acceptera la réception jusqu'au **14 septembre 1982,** pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, des bâtiments suivants:

Birch River, Man.	- Gare
Ethelbert, Man	- Gare
Minitonas, Man.	- Gare
Ochre, Man.	- Gare
Cawdor, Man.,	
Mille 21.0 Sub, Oakland	- Abri, agents de la voie
Elphinstone, Man.	- Abri, agents de la voie
Grandview, Man.	- Gare
Mille 45.7, Sub. Oakland	- Abri, agents de la voie
Oakville, Man.	- Glacière
Giroux, Man.	- Remise
Sainte-Anne, Man.	- Gare
Woodridge, Man.	- Gare

Les ventes seront subordonnées à une condition, celle que l'acheteur devra enlever lui-même les structures des terrains du chemin de fer et nettoyer l'emplacement à la satisfaction de l'ingénieur ou de son représentant. Ledit nettoyage devra inclure l'enlèvement des fondations et le remplissage des excavations, s'il y a lieu. L'élimination des rebuts ou des débris par le feu devra se faire selon les règlements locaux et provinciaux.

Les ventes seront conclues au reçu entier du prix d'achat dès que le soumissionnaire aura été avisé que son offre est acceptée et avant d'entreprendre tous travaux. De plus, l'acheteur devra fournir un dépôt de $200. somme qui lui sera remboursée dès qu'il aura nettoyé l'emplacement à la satisfaction du chemin de fer. Tous les travaux devront être complétés et l'emplacement nettoyé au plus tard le 30 novembre 1982.

La description des bâtiments à vendre provient de dossiers existants ou d'inspections faites précédemment, mais par suite de facteurs variés, tels déménagement non autorisé, vandalisme aux bâtiments situés dans des endroits isolés, etc., les descriptions fournies peuvent dans certains cas ne pas entièrement correspondre à la réalité. Il est donc recommandé aux acheteurs éventuels de vérifier attentivement l'état des bâtiments avant de présenter leur soumission, vu que les offres spécifient "tel quel".

Pour tous renseignements complémentaires, prière de communiquer avec le Track and Roadway Engineer, à Winnipeg, au numéro (204) 946-2724, ou avec M. J.G. Saje, Winnipeg, téléphone (204) 946-2567.

Taxe provinciale de 5% sur toutes les structures vendues en Saskatchewan et au Manitoba.

Dans le cas d'offres pour plus d'un bâtiment, prière de présenter une soumission distincte pour chaque bâtiment, avec sa description susmentionnée, afin d'éviter toute confusion. Aucun dépot préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. P.W. KIRK
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS.

"OPEN HOUSE"
DIMANCHE 5 SEPTEMBRE - 14h à 16h
219, DARWIN - SAINT-VITAL
$110,000.00



MAISON SPLENDIDE - avec tout - 4 chambres à coucher - 4 salles de bains. - Foyer - solarium - très belle salle de récréation au sous-sol, avec "Wet Bar" - Grande cuisine, armoires en chêne - situé sur grande propriété de 75'x150' de profondeur - Grand garage, et encore plus - Venez voir dimanche.

Denis Longpré- Hôte - Tél No: 247-8769 - 257-0661

SUR LES ONDES DE CKSB, DÈS LE 6 SEPTEMBRE

Du lundi au vendredi

Heure	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6h00	RADIO-JOURNAL				
6h05	RADIO RÉVEIL				
9h04	PASSÉ D'AUJOURD'HUI	PASSÉ D'AUJOURD'HUI	GALERIE SOUVENIR	LE COIN DES PETITS	LE COIN DES PETITS
9h30	LA VIE QUOTIDIENNE				
11h00	LE MARCHÉ AUX PUCES				
12h00	PRÉSENT				
12h30	DIVERTISSIMO				
14h04	C'EST DU JOLIS!				
16h00	PULSATION				
17h03	CARNET MONDAIN				
17h08	L'INFORMATEUR				
18h00	RADIO-JOURNAL				
18h10	RÉSEAU-OUEST				
18h30	PRÉSENT				
19h04	JEAN-FRANÇOIS				
21h04	RADIO-JOURNAL				
21h11	MUSIQUE DES CANADIENS	ORCHESTRES CANADIENS	LES GRANDS CONCERTS	ORCHESTRES SYMPHONIQUES	LES GOÛTS RÉUNIS
22h07	PORTRAITS				LES FRANCO-ONTARIENS
22h37		RÉCITAL D'ORGUE	MÉLODIES		
23h07	PENSÉES DE LA NUIT	PENSÉES DE LA NUIT	PENSÉES DE LA NUIT	PENSÉES DE LA NUIT	À CAPELLA
23h16	À TOI JEAN-MAURICE	À TOI JEAN-MAURICE	À TOI JEAN-MAURICE	À TOI JEAN-MAURICE	PENSÉES DE LA NUIT
0h16	BOOK CLUB	LITTÉRATURE AU PLURIEL	DÉBAT	HORIZONS	À TOI JEAN-MAURICE
0h46	BANC D'ESSAI		CONNAISSANCE D'AUJOURD'HUI	LA PEINTURE QUI S'ÉCRIT	L'ART D'AUJOURD'HUI

Samedi et dimanche

Heure	SAMEDI	DIMANCHE
7h00	RADIO-JOURNAL	RADIO-JOURNAL
7h10	BONJOUR SAMEDI	LE MATIN DE LA FÊTE
8h00		PRÉSENT DIMANCHE
8h30	L'ACTUALITÉ EN REPRISE	
9h00	DISCOTHÈQUE OUVERTE	PRÉSENT DIMANCHE
11h00	RADIO-JOURNAL	RADIO-JOURNAL ET POLITIQUE
11h15	LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE	AUJOURD'HUI LA SCIENCE
12h03		VOIX ET RYTHMES
13h00	LES SAMEDIS DE PULSATION	RÉCITAL
13h30		CONCERT INTIME
14h00		ORCHESTRE DE CHAMBRE
14h30		LES JEUNES ARTISTES
15h03	SAMEDITOU	ILS SONT DES NÔTRES
16h04		LA SEMAINE À LA CHAMBRE DES COMMUNES
17h00	CARNET MONDAIN	RADIO-JOURNAL
	SAMEDITOU	CARNET MONDAIN
17h15		DIALOGUE
18h03	RADIO-JOURNAL	PAR 4 CHEMINS
	SAMEDITOU	
20h00	ZIG ZAG	
21h00	RADIO-JOURNAL	RADIO-JOURNAL
21h10	ZIG ZAG	PAR QUATRE CHEMINS
22h00	RADIO-JOURNAL ET SPORTS	RADIO-JOURNAL ET SPORTS
22h08	ICI VANCOUVER	PAR 4 CHEMINS
22h41		FOLKLORE
24h00	PENSÉES DE LA NUIT	PENSÉES DE LA NUIT

LES NOUVELLES À CKSB

DU LUNDI AU VENDREDI

nouvelles réseau
6h00, 7h00, 8h00, 9h00, 10h00, 11h00, 12h02, 13h00, 14h00, 15h00, 17h00, 18h00, 19h00, 21h00, ainsi que 23h12 et 24h12 (du lundi au jeudi) et 23h16, le vendredi.

Nouvelles provinciales
6h56, 7h54, 8h57, 9h57, 10h57, 11h52, 12h57, 13h57, 14h57, 16h54, 17h57, 18h57,

Manchettes internationales, nationales et provinciales
7h57, 8h57, 9h57, 10h57, 13h00, 13h57

SAMEDI

Nouvelles réseau
6h00, 7h00, 8h00, 9h00, 10h00, 11h02, 12h00, 14h00, 15h00, 16h00, 18h00, 19h00, 20h00, 21h00, 22h00, 23h00, 24h00

Nouvelles provinciales
7h57, 8h57, 9h57, 10h57, 13h00, 13h57

DIMANCHE

Nouvelles réseau
7h00, 9h00, 11h00, 12h00, 15h00, 16h00, 18h00, 19h00, 20h00, 21h00, 22h00, 23h00

LES SPORTS À CKSB

- du lundi au vendredi
- sports réseau: 7h25
- sports régionaux: 18h25
- résultats sportifs régionaux: 6h59, 7h59, 8h32, 8h59, 9h59, 10h59, 11h57, 12h59,

Le samedi
Sports réseau: 7h20, 18h10, 22h03

Le dimanche
Sports réseau: 22h03

SOYEZ AU POSTE



CKSB

Manitoba et nord-ouest-ontarien